

DOSSIER Économie : le poids du sport

VIE DE LA CCI

Naissance de l'observatoire
de l'industrie

INNOVATION

L'agroalimentaire en quête de compétitivité

NOUVEAU !
Augmentation
des capacités
et baisse
des tarifs

Choisissez
le **FORFAIT** Internet
qui vous
convient

DÉBIT
MAX JUSQU'À
16 MÉGA

USAGE FAIBLE
PRIMO+ 20 Go
2000F

Icons: People, WWW, Mail

VOLUME
NUIT ILLIMITÉ

USAGE CLASSIQUE
SPIDO+ 50 Go
4000F

Icons: People, WWW, Mail, Music, Play

USAGE INTENSIF
STRATO+ 500 Go
9000F

Icons: People, WWW, Mail, Music, Play, Download, Computer

POUR TOUS

TÉLÉPHONIE
SUR INTERNET
VERS 100 DESTINATIONS

USAGE IMPORTANT
ALTO+ 100 Go
6000F

Icons: People, WWW, Mail, Music, Play, Download

CUMULEZ
DES POINTS
CONSO+



Sommaire

Économie : le poids du sport p22



Actualités

L'EGC, un vivier de cadres p4

Vie de la CCI

Réseaux sociaux numériques :
savoir gérer les risques p5

Vie économique

Un nouvel élan ? p6

Vie de la CCI

Naissance de l'observatoire
de l'industrie p7

ZOOM ENTREPRISE

Prévenir les pannes



Actualités

d'entreprises p10-11-12

Création d'entreprise

Smartoilet :
des toilettes à la japonaise p14

Économie

Anciens billets : « Circulez, il n'y a
plus rien à voir ! » p16

Les brèves du Pacifique p17

Provinces

Sheraton Deva :
c'est plutôt bien parti ! p18

Économie numérique

Internet : comment se comportent
les jeunes Calédoniens ? p20

INNOVATION

L'agroalimentaire en quête
de compétitivité...

p28



Fiche pratique

Entreprises : comment surfer sur la
vague des réseaux sociaux ? p30-31

Formation

ESSEC : en piste pour la deuxième
promo du MOP ! p33

Quiz p34

Que savez-vous des aéroports
de La Tontouta et Magenta ?

C'est officiel p36

Repères Économiques p37

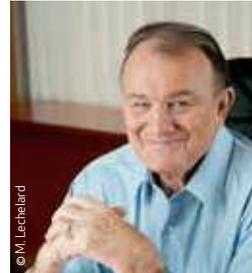
Foire aux Questions/Agenda p38

Reprises d'entreprises p41

Foires & salons p41

Revue de presse p42

Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : André Desplat - Comité de rédaction et coordination: Françoise Bonnet Crestani, Sidonie Ganatchian - Rédaction : Chloé Jez, Pierre-Yves Minier, Rectiligne, Kathleen Rengnet, Nathalie Vermorel, Béryl Ziegler, Françoise Bonnet Crestani - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Couverture : Nouméa Kite School Romain Vasseur - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Millin, tél. 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 14 000 exemplaires - Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse à obtenir auprès du directeur de publication.



Édito

ANDRÉ DESPLAT
Président de la CCI-NC

La Calédonie, une terre de sportifs ? C'est peu de le dire ! Prenez les 73 000 licenciés recensés sur le Caillou, ajoutez-y les adeptes des activités sportives de pleine nature, en l'occurrence les treks, les randonnées pédestres, équestres et nautiques, mélangez le tout et vous obtenez... plus de la moitié de la population qui s'adonne à une activité sportive, qu'elle soit compétitive, de loisir ou à des fins éducatives. À cela, deux explications : un environnement naturel favorable et des conditions climatiques qui permettent d'en profiter toute l'année. Au-delà de la ferveur que le sport suscite, il représente un enjeu économique qui fait travailler de nombreux secteurs d'activité. Le développement du tourisme sportif contribue aussi à alimenter l'économie locale. Mieux, il participe à la promotion du Caillou et à sa visibilité au travers de manifestations d'envergure : golf, voile, marathon, raid, triathlon... Notre dossier du mois d'octobre est rempli d'énergie ! À découvrir également dans ce numéro des pistes d'innovation et de développement pour le secteur agroalimentaire, indiquées par Pierre Chatelet, directeur adjoint de la CCI de La Réunion. Et comme les entreprises sont entrées dans l'ère des réseaux sociaux, nous leur avons dédié la Fiche pratique et un Rendez-vous de l'économie qui a rencontré un grand succès.

Bonne lecture.

LES DIMANCHES EN MODES DOUX

La ville de Nouméa, en partenariat avec l'association Nouméa Centre Ville, offre la place des Cocotiers aux Nouméens tous les 1^{ers} dimanches du mois, de 9h à 18h, depuis le 7 septembre. Les voies de circulation situées autour de la place sont donc réservées exclusivement aux rollers, vélos, trottinettes et skates. Les artistes de rue sont cordialement invités à venir s'exprimer et animer ainsi un rendez-vous que les organisateurs souhaitent familial, convivial et pluriculturel. Des espaces d'animation sont prévus place de la Marne et place Courbet ainsi qu'au kiosque à musique. Des espaces de restauration autour de la place sont ouverts afin de satisfaire les appétits des visiteurs. Une belle idée pour animer le centre-ville de Nouméa. **Prochains rendez-vous : 2 novembre et 7 décembre.**



Changement provisoire d'horaires au CFE

La CCI-NC vous informe qu'à titre exceptionnel, les horaires d'ouverture du Centre de formalités des entreprises sont modifiés jusqu'au 31 octobre 2014. Le CFE vous accueillera de 8h à 14h en continu. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Informations : tél 24 31 00 / cfe@cci.nc

Choisir sa formation dans un secteur porteur

La Mission d'insertion des jeunes de la province Sud (MIJ) lance le tome 2 du *Guide jeunes* consacré aux formations et métiers dans des secteurs porteurs. Il est parfois difficile pour les jeunes de trouver leur voie professionnelle. Ce guide les aidera à s'informer sur les métiers de 3 filières qui ont le vent en poupe : Industrie et maintenance, Service à la personne et aux collectivités et Professions dites support à l'entreprise. Le guide met également l'accent sur la formation professionnelle continue et les aides de financement existantes, les dispositifs d'aide à l'emploi et un dossier spécial sur la mobilité. Il est disponible dans toutes les antennes MIJ.

www.mij.asso.nc

Stations service : certaines acceptent toujours les chèques

Contrairement à ce qu'annonçait le communiqué du Groupement professionnel des gérants de stations service de Nouvelle-Calédonie dans notre édition du CCI Info de septembre, de nombreuses stations – tout particulièrement celles situées en Brousse – continuent à accepter le paiement par chèque de leurs clients.

Un vivier de cadres

Pour tout savoir, ou presque, sur la vie professionnelle des 456 anciens diplômés de l'École de gestion et de commerce depuis 1987, les étudiants du bureau communication 2014 ont mis à jour la dernière version de l'annuaire des diplômés. Un outil indispensable qui sera remis aux principaux recruteurs du territoire, aux entreprises partenaires, aux institutions et aux anciens élèves. Ancien diplômé, pour mettre à jour votre contact : bureau. com.egc@gmail.com

EGC – Tél. 24 31 40 / egc@cci.nc



LES VIREMENTS SEPA



Depuis le 31 juillet 2014, la Nouvelle-Calédonie est concernée par SEPA, nouveau format d'échanges de paiement (virements et prélèvements) avec la Métropole, les DOM et les COM uniquement. Les échanges entre la Nouvelle-Calédonie et les autres pays de la zone SEPA continuent d'être effectués au format d'échange international SWIFT sans problème ni changement.

Certaines banques étrangères implantées en Métropole n'ont pas adhéré au format SEPA et sont dans l'impossibilité d'échanger des virements et prélèvements avec la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française et Wallis-et-Futuna.

Les banques calédoniennes ont pris toutes les dispositions utiles à leur niveau pour se mettre en conformité avec le nouveau dispositif technique européen, leur permettant ainsi d'émettre des virements au format international (SWIFT) vers ces quelques banques dites « non atteignables ». Néanmoins, des problèmes subsistent encore lorsqu'il s'agit pour ces quelques banques de transmettre des virements et prélèvements aux banques du territoire. Des discussions sont en cours au sein de l'association des banques européennes pour que des solutions soient trouvées d'ici la fin de l'année 2014. N'hésitez pas à contacter votre banque.

Réseaux sociaux numériques : connaître et gérer les risques

Le 4 septembre dernier, vous étiez nombreux à assister au Rendez-vous de l'économie, animé par Frédéric Forster, sur les risques juridiques encourus par les entreprises présentes sur les réseaux sociaux. Avocat et spécialiste du droit des communications électroniques, M. Forster a proposé clés, astuces et conseils dont vous trouverez ici résumés quelques temps forts.

Facebook, Twitter, LinkedIn, Viadeo... font partie des réseaux communautaires sur le web les plus utilisés dans le monde. Aujourd'hui, les entreprises, quelle que soit leur taille, sont déjà des utilisateurs de ces réseaux ou alors convaincues qu'elles doivent les utiliser en tant que professionnels.

Nouveaux outils de communication, les réseaux sociaux sont devenus des plateformes incontournables en matière de stratégie marketing et de communication. Ils bâtissent les identités des entreprises sur le web, cette fameuse e-réputation qui peut être au beau fixe ou mise à mal.

L'entreprise face au monde extérieur

Les réseaux sociaux, formidable levier d'accélération de notoriété des marques, placent l'entreprise en pleine lumière et la soumettent aux regards de ses concurrents. « L'entreprise peut alors être victime d'agressions de trois sortes : diffamation, injure et usurpation d'identité. Des agences d'e-réputation se sont créées afin de les défendre. Elles ont à leur disposition un arsenal juridique qui fonctionne bien » rassure Frédéric Forster.

Les réseaux sociaux internes à l'entreprise

Leur utilisation au sein de l'entreprise permet aux dirigeants de mesurer le taux d'adhésion des salariés, de leur donner la parole et ainsi de prendre la température sociale au sein de leur société. « *Se pose alors inévitablement la question de la liberté de parole qui peut être rapidement incontrôlable. D'où la nécessité d'adapter les contrats de travail en fonction de l'utilisation de ce nouvel outil et surtout de mettre en place des outils de gouvernance* » explique l'avocat.

Ainsi, la place de plus en plus importante des réseaux sociaux dans les stratégies de communication interne et externe des entreprises a fait naître de nouveaux métiers tel que celui de Community manager*.

Big data, big brother ?

Le stockage de très grandes masses de données (alimenté par le commerce électronique et les réseaux sociaux) et leur analyse qui permet de tirer des informations sur les internautes à des fins commerciales, posent la question de la responsabilité des entreprises et des données gigantesques générées à travers les réseaux sociaux. Pour Frédéric Forster, « *les entreprises ont une responsabilité vis-à-vis de leurs internautes et des informations ainsi récupérées. Elles doivent mettre en place des règles éthiques, une véritable sécurisation afin d'effacer certaines traces* ».

*Voir la fiche pratique pages 30-31



PROCHAIN RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE, JEUDI 6 NOVEMBRE À L'AUDITORIUM DE LA CCI

Agir et réagir face aux entreprises en difficulté

Conciliation, sauvegarde, redressement, liquidation judiciaire... Pour les entreprises, de nombreuses interrogations se posent autour des procédures collectives. Que signifient-elles exactement ? Peut-on les éviter et comment les appréhender concrètement ? Que faire face à une entreprise en difficulté en cas de créances impayées, d'un contrat en cours d'exécution, ou de biens se trouvant dans ses locaux ? Quels réflexes avoir ? Comment préserver ses droits ? Quelles sont les suites à attendre ? Les procédures collectives sont souvent méconnues des chefs d'entreprise. Pourtant, elles constituent des enjeux majeurs pour tous les acteurs économiques. Maître Marie-Astrid Cazali, avocate associée du cabinet Gillardin-Auplat-Cazali, vous présentera les mesures à mettre en œuvre et les implications concrètes d'une procédure collective avec l'éclairage de Monsieur Frank Robail, président du tribunal mixte de commerce de Nouméa et des juges consulaires.

Inscriptions et renseignements au 24 31 00/com@cci.nc

les rendez-vous
de l'économie 

Un nouvel élan ?

La conférence économique, sociale et fiscale qui s'est tenue les 20 et 21 août derniers marque le début d'une réforme de grande ampleur de l'économie calédonienne, et plus particulièrement de sa fiscalité. À l'issue de deux mois de discussions, le gouvernement s'est accordé avec les partenaires sociaux sur un diagnostic du pays et un agenda des réformes à entreprendre. Aperçu des propositions.

Avant l'événement, Philippe Germain, chef d'orchestre de cette grand-messe, en charge de la fiscalité au gouvernement, précisait : « L'enjeu était d'aboutir à la signature d'un accord tripartite, entre le patronat, les organisations syndicales et les partis politiques du Congrès sur le contenu des réformes à mener pendant la mandature 2014-2018 selon une priorisation et un agenda réaliste ».

À l'exception de l'Union Calédonienne, tous ont signé l'*agenda partagé* élaboré par le gouvernement au terme de deux mois de travail avec les partenaires sociaux réunis autour de l'intersyndicale « Vie Chère » et d'une inter-patronale composée du MEDEF-NC, de la CGPME-NC et de l'UPA. Cet agenda programme une cinquantaine de réformes fiscales, économiques et sociales qui seront soumises au Congrès dans les mois à venir et qui permettront de donner un souffle nouveau à l'économie calédonienne. Concrètement, il s'agit de tendre

vers davantage de croissance en réduisant la consommation en capital et en travail. En clair de viser davantage de compétitivité.

Quelles réformes ?

D'après l'agenda, le premier lot de mesures est prévu pour la fin de l'année. Il comprend notamment la création d'une Contribution sociale généralisée (CSG) qui taxera les revenus du capital et ceux du travail à hauteur de 2%. Mais aussi l'instauration d'une Contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés (CAIS) au taux de 3%, néanmoins déductible pour la partie des bénéfices non distribuée. À cela s'ajoute une taxation plus importante du capital. À partir du moment où une entreprise versera des dividendes, ceux-ci seront soumis à un impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM), selon un barème par tranche : 11 % pour les dividendes inférieurs à 15 millions de francs, 13% entre 15 et 30 millions de francs et 17% au-delà de 30 millions. En 2015, de nouvelles mesures suivront. Une

taxe sur les plus-values immobilières hors habitation principale au taux de 20 % sera instaurée, puis une taxe sur les plus-values de cessions mobilières (PVM), hors transmission familiale, au taux de 15 %. Seules les classes moyennes devraient voir la pression fiscale diminuer. Au 4^e trimestre 2015, il est prévu de réviser l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Le quotient familial sera supprimé et remplacé par un abattement de 360 000 francs par ayant droit. Le gouvernement ne s'interdit pas pour autant de revoir les tranches du barème de l'IRPP.

Quant à la taxe générale à la consommation (ex-TGA), elle n'entrera pas en application avant 2016. Elle sera votée au terme d'accords de compétitivité, négociés filière par filière. En attendant, le gel des prix, dont la fin était initialement prévue pour le 1^{er} janvier 2015, pourrait être maintenu jusqu'en 2016. Autant de prises de décisions qui dépendent désormais du Congrès.



© Kathleen Rengnert

Naissance de l'observatoire de l'industrie

De février à août 2014, la CCI a interrogé près de 400 entreprises manufacturières sur tout le territoire. Une enquête approfondie qui a permis un recensement jusqu'alors inédit et un recueil de données d'une grande richesse.



Quels types de produits sont fabriqués localement ? Combien sont protégés ? Quel poids représentent-ils dans l'offre globale ? Commandé par la Chambre de commerce et d'industrie et réalisé par la société d'études Quidnovi, ce recensement* avait pour objectif de mieux connaître la production locale pour mieux la représenter, la défendre et la promouvoir. Les données recueillies, rendues anonymes, ont fait l'objet d'un traitement statistique et les résultats obtenus constituent d'ores et déjà un outil d'aide à la décision pour le développement du secteur industrie. Une étude qui arrive à point nommé après la Conférence économique et sociale et qui pourra par exemple apporter des éclairages sur la pertinence de la mise en place de nouvelles filières.

Cette démarche envers les industries calédoniennes est un premier pas dans la création d'un observatoire de l'industrie, qui devra être suivi par de nouvelles enquêtes afin de compléter et affiner ces premières données.

Quelles entreprises ont été recensées ?

La zone d'études a couvert l'ensemble du territoire et a pris en compte les 421 entreprises manufacturières inscrites au RCS dont l'activité principale relève de l'une des activités suivantes (référence : nomenclature des activités françaises) :

industries alimentaires, fabrication de boissons, fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure, travail du bois (à l'exception des meubles), industrie du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrements, industrie chimique, fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, métallurgie, fabrication de produits métalliques, fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, fabrication d'équipements électriques, fabrication de machines et équipements nca, fabrication d'équipements automobiles, fabrication d'autres matériels de transport, fabrication de meubles, autres industries manufacturières. Sont exclues du périmètre de l'étude : l'agriculture, la sylviculture et la pêche, les industries extractives, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, la construction.

* Ce recensement est soutenu par la FINC, la CGPME et le MEDEF-NC.

♦ Pour en savoir plus, nous vous donnons rendez-vous dans le CCI Info de décembre dont le dossier sera entièrement consacré aux résultats complets de cette enquête sur l'industrie manufacturière.

LES PREMIERS RÉSULTATS

Sur 421 entreprises manufacturières identifiées, 392 ont répondu à l'enquête.

Leur forme juridique :

- 85 % SARL
- 6 % EURL
- 4 % Personne physique
- 2 % SA

La localisation des sites de production :

- 85 % des sites de production se situent dans le Grand Nouméa
- 38 % des entreprises possèdent deux sites ou plus

L'ancienneté des entreprises industrielles calédoniennes :

- une ancienneté moyenne de 17 ans
- 59 % ont plus de 10 ans
- 21 % ont entre 5 et 10 ans
- 20 % ont moins de 5 ans

Le chiffre d'affaires des entreprises industrielles

- 60 % des entreprises productrices enregistrent un CA de moins de 100 millions de francs
- 40 % des entreprises productrices enregistrent un CA de plus de 100 millions de francs

L'emploi dans les entreprises industrielles :

- 89 % emploient des salariés (contre 11,7 % dans l'ensemble de l'économie)
- effectif moyen de l'emploi salarié : 14 personnes
- 5 500 emplois estimés dans l'ensemble des entreprises industrielles
- Les entreprises dont le CA est inférieur à 100 millions emploient entre 1 à 4 salariés
- Les entreprises dont le CA est supérieur à 100 millions emploient entre 20 à 60 salariés

Le chiffre d'affaires des entreprises manufacturières en 2013 :

- 107 milliards de francs. 80 % de ce chiffre d'affaire étant réalisé par 20 % d'entre elles

Prévenir les pannes

Créée en 2008 par Sébastien Ricaud, la société GIMI* fait figure de pionnière dans la gestion de la maintenance industrielle. Depuis 2012, ce Calédonien a racheté Eco Fluid System, spécialisée dans le traitement hydraulique. Explications.

Votre activité repose sur la maintenance industrielle.

Pourquoi ce choix ?

Après un BTS en maintenance industrielle, je suis parti en Métropole, à Lille, pour y suivre des études supérieures à l'école des Hautes études d'ingénieur. Là-bas, j'ai pu constater que les chefs d'entreprise des PME faisaient appel à des sociétés de maintenance industrielle pour suivre leur parc de machines. Ils m'ont expliqué qu'un parc correctement suivi permet d'augmenter les temps de production, donc le chiffre d'affaires. De retour au pays, j'ai vu que ce service n'existait pas et je me suis lancé...

En quoi consiste votre activité ?

Elle porte sur la gestion et l'intervention. On peut faire du simple dépannage sur appel jusqu'à la gestion complète d'un parc de machines de production. On parle alors de sous-traitance du service maintenance.

Ce qui englobe un suivi de différents ratios et indicateurs permettant de déterminer les causes des baisses de taux de productivité. La faute en est-elle imputable aux machines ? À laquelle ? Et pourquoi ? Des informations utiles pour améliorer le rendement d'une société. Une fois les stratégies mises en place avec notre chargé d'affaires et le client, le responsable technique planifie, prépare et ordonne l'intervention. Celle-ci est effectuée par l'un de nos techniciens, formés pour intervenir dans tous les domaines techniques. L'objectif, à terme, est d'augmenter la disponibilité des équipements et de réduire les temps d'interventions.

C'est-à-dire ?

Aujourd'hui encore, les chefs d'entreprise ne connaissent pas le taux de disponibilité de leurs équipements, à savoir combien de temps leurs machines sont en capacité

de produire. S'ils le mesuraient, ils réaliseraient qu'ils perdent beaucoup d'argent. Lorsque nous intervenons pour une panne, cela signifie que la production est déjà arrêtée. Mieux vaut donc choisir de maintenir son équipement en bon état et privilégier ainsi un suivi préventif.

Après la création de GIMI, vous avez racheté, en avril 2014, les parts de la société Eco Fluid System que vous gérez depuis 2012. Est-ce une activité complémentaire ?

Oui, puisque nous faisons du traitement hydraulique. C'est l'une des spécificités de la maintenance industrielle et qui de plus a un intérêt majeur car plus de 70% des pannes d'un circuit hydraulique sont liées à son huile. En langage imagé, nous proposons une sorte de dialyse sanguine. À l'aide d'un appareil spécifique qui se branche sur le réservoir, on pompe, on filtre, on traite et on réinjecte l'huile dans le circuit, sans pour autant interrompre la production. Nous faisons également du « flushing hydraulique », un nettoyage de réseau lors d'une première mise en service. Ces deux services sont économiques et écologiques.

Quelques mots sur vos perspectives d'avenir ?

D'ici trois mois, grâce à un équipement spécifique à l'hydraulique que j'ai imaginé, nous serons en mesure d'effectuer des relevés d'analyse en ligne afin de déterminer la propreté de l'huile. Nous obtiendrons les résultats en direct, ce qui permettra un gain de temps tant pour les entreprises que pour notre société.

* Gestion et Intervention de Maintenance Industrielle



Aujourd'hui, Sébastien Ricaud emploie six salariés.

© Nathalie Vermorel

Contact

4, rue des Frères Lumières, Ducos.
Tél. : 25 31 15 / 74 00 64
s.ricaud@rs-industries.nc
www.rs-industries.nc

YARIS



TOYOTA

LA TECHNOLOGIE AU BOUT DES DOIGTS
POUR VOUS FACILITER LA VIE ...



Photos non contractuelles

MODÈLES DISPONIBLES

- 1L essence BVM 5 vitesses
- 1,3L essence BVM 6 vitesses
- 1,3L essence BVA 7 vitesses (CVT)

EQUIPEMENTS (selon version)

- Climatisation bi-zone
- Vitres électriques AV/AR
- Régulateur de vitesse
- Système Bluetooth
- Rétro. central électrochromatique
- Allumage auto des phares
- Détecteur de pluie
- Caméra de recul
- Jantes alliage 15"...



Nouvelle flotte d'engins miniers

21 engins destinés au renouvellement de la flotte de Vale Nouvelle-Calédonie ont débarqué en août au port de Prony : 2 pelles hydrauliques de 200 tonnes (une première sur le territoire), 11 camions de 100 tonnes, 6 articulés de 40 tonnes, 1 bull, 1 chargeuse Komatsu. D'autres convois arriveront prochainement, totalisant 48 nouveaux engins. Ce renouvellement de la flotte intervient dans le cadre de la montée en puissance de la production minière. Vale NC investit à long terme pour se doter de sa propre flotte. Cet investissement permettra d'augmenter le confort des opérateurs au quotidien. Ces derniers bénéficieront de nouvelles formations à la conduite de ces engins. À noter qu'en début d'année, 69 opérateurs d'engins avaient été recrutés. En 2014, 270 personnes travaillent dans la fosse minière de Goro et 50 engins chargent et déchargent en continu le minerai.

www.vale.nc



10

Évasion à l'îlot Puen



© Savina Creugnet

Situé à Boulouparis en baie de Saint-Vincent, à une heure de Nouméa, le ranch de Savina Creugnet propose des randonnées équestres sur les 300 ha de l'îlot Puen. Au programme de la journée: préparation des chevaux, trois heures de

randonnée avec pause pique-nique et retour vers 15h. Une balade à cheval qui permet de côtoyer un troupeau de bétail de race limousin, le premier cheptel classé Bio Pasifka, d'admirer une vue à 360° sur le lagon et les îlots environnants, et une baignade à cheval. La randonnée se déroule en toute tranquillité sur des chevaux qualifiés «loisir», équipés en selles western confortables et encadrés par un moniteur diplômé d'État, passionné de chevaux. Le ranch accueille également les enfants pendant les vacances scolaires. Une belle idée pour les loisirs, les cadeaux d'entreprise ou encore les journées de cohésion.

SCA Domaine de Puen - îlot Puen - Boulouparis
Tél. 74 80 75 / www.ilotpuen.nc / [ilotpuen](https://www.facebook.com/ilotpuen)
Pour organiser vos journées de cohésion, contactez La clé en main - Audrey au 79 88 89

Transformer l'espace : un métier de pro !



Écouter, analyser les envies et les besoins, les styles de vie et les budgets, accompagner particuliers comme professionnels pour concrétiser leurs idées : voilà ce que propose D&T- Design and technology. Véronique et Thierry Bernabé, forts de 20 ans d'expérience - à l'international tout comme sur le territoire - dans la maîtrise d'œuvre, avec une prise en charge tout corps d'état, interviennent dans la rénovation

et la transformation d'espaces. Peinture, plomberie, menuiserie, plâtrerie : D&T travaille en lien avec des entreprises locales. Les points forts de la société : la maîtrise des coûts et du planning, un savoir-faire technique et une parfaite connaissance des produits tendance (béton ciré, peintures décoratives), étude gratuite avec réalisation de plan 3D, assistance après sinistre (expert auprès des assurances). D&T a pour ambition de créer des espaces qui ressemblent à leurs propriétaires et adaptés à leur activité où il fait bon vivre ou travailler.

D&T - Design and technology - Espace performance
15 rue de Verdun - Tél. 24 23 17 / 52 16 13 / 76 60 13
thierry@designtechology.pro

La tendance est à la cohésion d'équipe



© Julien Dulaurans

Chefs d'entreprise, comment gagner en motivation et en efficacité au sein de vos services ? Les sessions de cohésion d'équipe que propose Julien Dulaurans de l'agence Événements, pour dynamiser les équipes, sont un excellent moyen, sur une demi-journée ou plus, de créer un esprit de groupe, rapprocher les acteurs, développer une culture

d'entreprise ou de service, passer un message clé (stratégie, objectifs) ou simplement remercier, féliciter les employés. Le principe : réunir les collaborateurs autour d'une thématique ludique, sportive, cérébrale ou créative, qui a pour but de créer. Selon le gérant de l'agence, « *le retour sur investissement a étonné plus d'un chef d'entreprise et les collaborateurs apprécient tout particulièrement cette forme de reconnaissance* ». L'agence Événements s'adapte à la taille des entreprises et organise également les Noëls de ces dernières sur des thèmes variés : Féerie, Super Héros, École de sorciers... Quelques-uns de ses clients : KNS, Goodman Fielder, BNP Paribas, Nestlé, SLN, Total, Endel, le gouvernement, la Mairie de Dumbéa...

Agence Événements - Julien Dulaurans - Tél. 78 89 36
contact@agence-evenements.nc / www.agence-evenements.nc

Imprim éco s'installe dans le nord

Le 19 mai dernier, Imprim éco nord a ouvert ses portes à Pouembout. Vanessa Jahja et Jean-Charles Paolinetti, les deux cogérants, proposent à la clientèle du nord les mêmes services pour particuliers et professionnels que ceux offerts dans la boutique du quartier Latin à Nouméa : recyclage de cartouches d'imprimante – après récupération, ces dernières sont envoyées à la maison mère de Nouméa pour être traitées – pour un gain économique et écologique, vente d'imprimantes jet d'encre et laser de la marque HP, et un coin multimédia riche en accessoires divers et variés. À noter qu'un représentant est spécialement dédié aux relations avec les entreprises du nord.

Imprim éco Nord – Local 12, lot 4 – Lotissement Erewandé
Tél. 23 10 14 / 91 10 69 / imprimeconord@mls.nc / [f](#)



Pour l'amour des deux-roues



Jean-Marc Giuliano, à la tête de Tip service qui commercialise depuis 1999 des produits agricoles à La Foa, est devenu par passion le distributeur officiel depuis 3 ans de plusieurs marques de motos: l'indienne Royal Enfield, une des plus anciennes marques de moto au monde avec une motorisation de 500 cm³, Borile, l'italienne avec son esprit Harley et son moteur américain 100 % carburateur de 250 cm³, Headbanger, l'italienne haute couture avec seulement

300 exemplaires fabriqués par an (entre trial et enduro) et des motorisations de 1430 à 2031 cm³, et enfin la française Mash qui propose des scooters de 50 à 125 cm³. Afin d'offrir tous ces modèles aux Nouméens, M. Giuliano a ouvert en décembre dernier avec Jean Quéré, cogérant, la concession Vintage Motorcycle 988 au quartier Latin à Nouméa. À noter qu'en plus de la vente de motos et autres accessoires, ce magasin, installé dans une maison coloniale, offre une prestation de location sur les Royal Enfield et les scooters Mash.

Vintage Motorcycle 988 – 72 rue de Sébastopol – Nouméa
Tél. 28 96 59 / vm988@mls.nc

Flux, les étonnants meubles qui se plient !

Flux NC propose aux Calédoniens, particuliers comme professionnels, une gamme de meubles design révolutionnaires nommée Flux, inspirés par l'art de l'origami et créés par des designers hollandais. Couronné par de nombreux prix de design, le mobilier entièrement personnalisable, fabriqué à partir d'une simple feuille de polypropylène totalement recyclable, est vendu par les plus prestigieuses enseignes dans le monde entier et désormais disponible en Nouvelle-Calédonie, en exclusivité, auprès de Flux NC. Flux Chair, par exemple, est un

fauteuil unique en son genre qui, en moins de 10 secondes, passe d'une forme d'enveloppe géante de 1,5 cm d'épaisseur de 4,3 kg à un fauteuil design pouvant supporter jusqu'à 160 kg ! Créée sur le même principe, toute la gamme Flux se décline aujourd'hui en différents produits et accessoires aux couleurs tendance.

À l'intérieur ou à l'extérieur, pour un mariage, une soirée, un séminaire, une conférence... en location ou à la vente, le mobilier pliable Flux est ultra pratique et tout simplement étonnant.



En savoir plus : contactez Imane Richard au 96 09 62 / contact@fluxnc.nc / www.fluxnc.nc / [f](#) fluxnc.com jeco.nc/vitrines/flux-nouvelle-caledonie

ET SI CHACUN D'ENTRE NOUS RÉDUISAIT SES DÉCHETS ?



La lutte contre le gaspillage alimentaire sera au cœur de la 2^e édition calédonienne de la semaine européenne de réduction des déchets (SERD) qui aura lieu du 22 au 30 novembre prochains. Relayée sur le territoire par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la SERD 2014 a plusieurs objectifs : interroger les collectivités, les professionnels et, c'est nouveau cette année, les particuliers sur l'acte même de consommer (durée de vie du produit, emballage...), sur une meilleure utilisation des produits (qualité, garantie...) et sur l'importance de moins jeter (compostage, réparation, recyclage...). Une première étape qui permettra ensuite à chacun de se donner les moyens d'agir au quotidien dans une démarche de réduction des déchets. Entreprises, collectivités et particuliers sont donc tous invités à participer à la SERD 2014 en inscrivant leurs actions envisagées sur le site dédié www.serd.ademe.fr

Ainsi, la CPS, la SIC, la Ville de Nouméa, la Ville du Mont-Dore, la CCI, et bien d'autres se sont déjà inscrits avec des programmes d'actions qui montrent qu'il n'est jamais vain de faire appel à l'imagination et à la fibre écologique des Calédoniens. Promotion du compostage, réutilisation/réparation de produits, actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire, opérations de nettoyage, diminution de l'usage des sacs plastiques, remplacement du jetable par du durable... Pour soutenir vos actions, l'Ademe vous offre des supports : la bande dessinée *Un caillou bien net* réalisée en collaboration avec Bernard Berger, des tee-shirts, des kakémonos...

Et pour vous accompagner dans l'élaboration de votre action et de votre inscription à la SERD 2014, vous pouvez contacter Catherine Guillaume au 78 81 67 / catherine.guillaume@gmail.com et Nolween Foray au 24 35 17 / environnement.caledonie@ademe.fr. Soyez nombreux à vous inscrire, vos opérations seront mises en lumière par l'Ademe.

Ademe – Tél. 24 35 17 / www.nouvelle-caledonie.ademe.fr

Il nous apporte des bonbons...



Face à la Marina de Boulari, Sébastien Masle a ouvert le 1^{er} septembre sa boutique de confiserie Gourmandiz. Dans un cadre enchanteur, cet habitant du quartier propose : bonbons en vrac, glaces italiennes, granités, café, thé et boissons rafraîchissantes. Mais aussi sur commande : gâteaux de bonbons, bouquets de fleurs friandises. Les clients peuvent les déguster installés sur un joli deck face à la mer.

Gourmandiz – 185 avenue du Grand large – Boulari – Tél. 46 02 30
gourmandiz.nc

100 % plantes, 100 % produits naturels



Simon Adrien est le nouveau propriétaire de La case du mieux vivre, boutique spécialisée dans la vente de compléments alimentaires à base de plantes. Il propose à sa clientèle très diversifiée des conseils sur l'utilisation de nombreux produits naturels : huiles essentielles, spiruline, complexes de plantes, goji, canneberge, grenade... avec des marques comme Ecosystem, Mac Oc et bien d'autres. La case du mieux vivre présente également une gamme de produits cosmétiques pour hommes et femmes de la marque tahitienne Heiva.

La case du mieux vivre – 49 rue Jean Jaurès (à côté du restaurant le Zanzibar) – Tél. 90 19 99 / lacasedumieuxvivre@hotmail.fr

Pleins feux sur la culture maraîchère

Mme Pham Thi Hoa et M. Le Van An pratiquent depuis plus de 25 ans la culture plein champ à Boulouparis. Ils viennent de créer leur société, SCA Fleurann, pour consolider leur activité et fidéliser leur clientèle sur Koné, La Foa, Thio, Boulouparis et Tontouta. Avec une production tout au long de l'année de salades et de choux de Chine, le couple travaille dans le respect de la nature.

SCA Fleurann – Tél. 85 04 69 / 94 17 18 / le-karine@ymail.com



INNOVATIONS

FACILITER LES ACHATS DE SA CLIENTÈLE

PAIEMENT EN 2, 3, 4 FOIS



Grâce à ses nouveaux Terminals de Paiement Electronique (TPE), la BNC vous permet de proposer à vos clients un paiement en 2 ; 3 ou 4 fois par carte bancaire.



**Banque de
Nouvelle Calédonie**
La banque, en mieux.



BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE S.A. au capital social de 8.951.274.000 F.CFP - RCS Nouméa 74B047688 - Ridet 047 688 001 - Siège social : 10 avenue Foch - BP L3 98849 Nouméa Cedex Nouvelle Calédonie. Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles R.514-15 et R.530-11 du Code des assurances - Tél : (687) 25 74 00 - Fax : (687) 27 41 47 - Courriel : contact@bnc.nc - Septembre 2014.

Vivez un séminaire d'exception au Complexe Château Royal

Séminaires, Réceptions, Salons privés, Conférences de presse, Lancement de produits, Événements privés...



Terrasse (200 m² vue mer)

Le Salon Iroué (350 m²)



Le Salon Kouaré (83 m²)



Pour vos repas privés

Le Salon Améré (52 m²)



Menu Affaires au Taom

(du Lundi au Vendredi, à midi, sauf jours fériés)

Formule 2 plats + café à **3900 F**

Formule 3 plats + café à **4900 F**
ou choix à la carte

Découvrez une cuisine créative et raffinée
avec une vue imprenable sur la baie
de l'Anse Vata.

Réservation au : 29 64 20



Complexe Château Royal - 140, promenade Roger Laroque
BP 18716 - 98807 Nouméa
Tél. (687) 29 64 00 - Fax. (687) 29 64 01 - banqueting@chateau-royal.nc

Smartoilet : des toilettes à la japonaise

Charly Pinto et Gwënola Martinet sont les seuls à commercialiser des toilettes japonaises en Calédonie. Leur projet, ils y ont cru jusqu'au bout malgré les embûches rencontrées. Une ambition qui leur a permis d'ouvrir leur magasin à Nouméa en septembre 2012. Aujourd'hui, Smartoilet combine vente sur le territoire et vente en ligne à travers l'Europe.

Comment vous est venue l'idée de monter cette entreprise en Nouvelle-Calédonie ?

Nous avons ouvert le magasin en septembre 2012, après deux ans de travail sur le projet. On croit en cette idée, les gens viendront aux toilettes japonaises comme ils sont venus aux autres nouvelles technologies. Après avoir convaincu le patron du numéro un mondial des toilettes japonaises, nous nous sommes investis tant au niveau personnel que financier, les banques ayant été réticentes face au projet. Finalement, aujourd'hui, cela fonctionne très bien.

En terme de marché, qui sont les premiers intéressés ?

Contrairement à ce que l'on peut penser, ce ne sont pas les personnes les plus fortunées que nous avons touchées en premier. Disposant d'une gamme de produits pour tous les budgets, nous avons été sollicités par les ménages de la classe moyenne dans un premier temps. Beaucoup ont déjà voyagé au Japon et ont apprécié le concept. D'autres ont juste testé les toilettes japonaises chez des amis. La communication se fait d'ailleurs beaucoup par le bouche à oreille.



Vous ne commercialisez pas dans les hôtels. Pourquoi ?

En Nouvelle-Calédonie, les touristes japonais sont ceux qui ont le plus gros pouvoir d'achat. Après avoir fait une étude avec une agence de voyage révélant que les Japonais seraient prêts à payer légèrement plus cher une chambre d'hôtel équipée de toilettes japonaises, nous avons démarché les hôtels en leur proposant nos produits à la location. Au final, nous nous sommes confrontés à des réponses exclusivement négatives. Nous avons rencontré le même souci en les proposant aux maisons de retraite. Pourtant, cette technologie aurait permis aux personnes âgées de bénéficier de plus d'autonomie et d'intimité. D'ici quelques années, les avis changeront et ce marché s'ouvrira.

Aujourd'hui, quel est votre potentiel de développement ?

Au niveau des particuliers, on commence à toucher les classes aisées du territoire. Depuis le début de l'année, nous avons mis en place un service de vente en ligne et nous exportons nos produits partout en Europe. La France, l'Italie ou encore l'Angleterre sont très demandeurs. Aussi bien sur le territoire qu'à l'étranger, nous avons de plus en plus de demandes, ce qui est de bon augure pour la suite.

Comment ça marche ?

Il suffit de s'asseoir sur la lunette pour pouvoir bénéficier de toutes les fonctions, en appuyant sur une des touches de la télécommande, une douchette buse en alu sort de son orifice et propulse délicatement de l'eau sur la zone à nettoyer. De nombreuses fonctionnalités sont disponibles : hygiène intime, réglage de la température de l'eau, de la lunette, de la pression de l'eau, eau pulsée, massage, réglage de la buse de l'avant à l'arrière, séchage à variation froid ou tiède, désodorisation, mode enfant et personne à mobilité réduite, auto-nettoyage de la buse...

BCI net
La liberté, ça compte...

www.bci.nc

+ d'info au 256 990
coût d'un appel local

www.bci.nc

BCI
Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEI au capital de 7,5 milliards XPF • Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP 95 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (837) 27 40 35 • RCS Nouméa 58 0 015 479 - Riset n° 0 015 479 001

Contact :

Smartoilet
2 bis, rue Doniambo, Nouméa
Tél. : 25 20 44
www.smartoilet.com

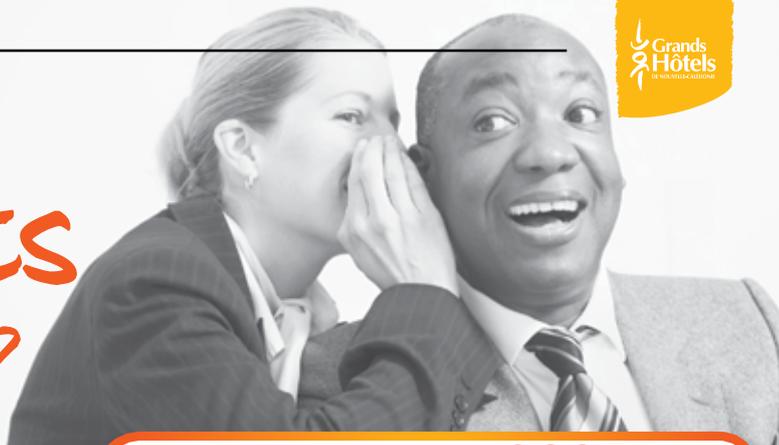
LE SURF HÔTEL

NOUMEA



Tu connais le
MENU AFFAIRES
au Surf Hôtel ?

🕒 de 11h30 à 14h00



Menu Complet 3900F
entrée + plat chaud + dessert au choix

Menu 2 plats 2700F
entrée + plat chaud ou entrée + dessert
ou plat chaud + dessert

La carte : entrée 1650F, plat chaud 1950F
dessert 1050F

28 05 05

Le SURF
HOTEL
Authentiquement différents



www.grands-hotels.nc / rez@ghnc.nc
Les grands Hôtels du Nouvelle-Calédonie



L'ABONNEMENT

Une autre façon de voyager

L'Abonnement Aircalin vous donne accès à des tarifs préférentiels et vous apporte des avantages exclusifs : flexibilité, service dédié, et conditions de voyage privilégiées.

- ✚ 30% de réduction sur les tarifs publics Top Liberté et Top Hibiscus
- ✚ Choix du siège à la réservation
- ✚ Enregistrement et embarquement prioritaires
- ✚ Un bagage supplémentaire gratuit
- ✚ Accès aux salons Affaires



Renseignements au 26 55 34 ou 26 55 00

 **Aircalin**
Nouvelle-Calédonie



www.aircalin.com

Anciens billets : « Circulez, il n'y a plus rien à voir ! »

En circulation depuis 1968 pour les moins récents, les anciens billets en francs CFP n'ont, depuis le 1^{er} octobre 2014, plus cours légal. Mais pas de panique : ils restent cependant échangeables auprès de l'IEOM, sans limitation de durée.



16

Après huit mois de double circulation, il n'est donc plus possible de régler les commerçants avec les anciennes coupures, ni même de les déposer auprès de votre banque. Il faut désormais s'adresser à l'Institut d'émission d'Outre-Mer* pour échanger ses anciens francs Pacifique, le banquier central étant dorénavant le seul habilité à remplir cette mission.

Modalités pratiques

« L'échange peut se dérouler selon deux cas de figure, explique Stéphane Bouvier-Gaz, directeur adjoint de l'IEOM. Pour des sommes inférieures à 200 000 FCFP, il suffit de se présenter avec une pièce d'identité, l'après-midi, au guichet de l'Institut. Au-delà de 200 000 FCFP, un rendez-vous vous sera fixé, le matin. »

Côté pratique, un formulaire téléchargeable sur le site de l'IEOM** devra faire état du nombre de billets et de la somme engagée. Une fois les vérifications d'usage opérées, le guichetier recompte et s'assure de l'authenticité des billets. Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment, il peut également être amené à poser des questions sur l'origine des fonds et demander des justificatifs. « C'est une opération qui prend du temps, il est donc important de penser à séparer les billets par coupures et de les compter au préalable afin d'éviter toute erreur ou contestation. Par ailleurs, si ces derniers sont altérés ou mutilés, ils resteront néanmoins échangeables en différé, au terme d'une procédure d'expertise éventuelle », indique Stéphane Bouvier-Gaz. Une fois récupérés par l'IEOM, les anciens billets sont ensuite détruits.

Un retour déjà très avancé

À ce jour, près de 85 % des billets de l'ancienne gamme émis sur le territoire sont remontés auprès de l'IEOM. « En Nouvelle-Calédonie, le taux de retour lors de la double circulation a été très bon, analyse le directeur adjoint de la banque centrale. À titre de comparaison, seulement 60 % des anciennes coupures ont été récupérées par l'Institut de Polynésie et le taux est inférieur à 30 % à Wallis-et-Futuna. »

Malgré tout, il reste difficile d'estimer la quantité exacte d'anciens billets résiduels. « On ne sait pas ce qui adviendra de ces billets. Certains ont sans doute été perdus, d'autres conservés ou revendus à des collectionneurs... mais quoi qu'il en soit, si vous en retrouvez d'ici dix ans, vingt ans, voire plus, il vous sera toujours possible de les échanger », conclut Stéphane Bouvier-Gaz.

* les billets sont échangeables uniquement en zone d'émission, aux guichets de l'IEOM de Nouméa, Papeete et Mata-Utu.

** www.nouveauxbillets.nc

INFOS PRATIQUES

- Horaire des échanges : du lundi au vendredi de 13h à 15h.
- Adresse : IEOM Nouméa - 19 rue de la République

Contact :

Tél : (687) 27 58 22 / agence@ieom.nc
www.nouveauxbillets.nc

Si vous avez une question relative à un échange, un doute sur un billet, que vous désirez des informations complémentaires ou que vous souhaitez échanger une somme supérieure à 200 000 F CFP, n'hésitez pas à contacter l'IEOM au 27 58 22.

Les procédures d'échange en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna sont consultables sur les sites Internet www.nouveauxbillets.pf et www.nouveauxbillets.wf

UN PLAFOND POUR LE PAIEMENT EN ESPÈCES

Depuis le 7 juin dernier, le montant des paiements en espèces intervenant dans le cadre d'une activité professionnelle est limité à 3 000 €, soit 358 000 F CFP. Ce montant est relevé à 1 790 000 F CFP dès lors que le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal sur le Territoire de la République française et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle. Ce changement fait suite à la publication du décret rendant applicables les dispositions de l'article 112-6 du code monétaire et financier à la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie et Wallis-et-Futuna.

OUVERTURE D'UN « DATA CENTER » À TAHITI



© Sashkin-Shutterstock

Premier data center polynésien, le Tahiti Nui Fortress a été construit par Tahiti Nui Telecom pour 200 millions de FCFP en partenariat avec la société hawaïenne DRFortress, qui collabore déjà avec la Polynésie sur le câble sous-marin Honotua. Destiné à accueillir les serveurs d'entreprises locales ou étrangères avec une sécurité maximale, il est conçu pour fonctionner exclusivement à partir d'énergies renouvelables. Le potentiel économique en l'état existe, mais pourrait être décuplé par l'existence d'un second câble sous-marin transocéanique : le projet pourrait alors générer près de 20 milliards de FCFP de devises annuelles pour le Territoire.

❖ Trop d'insécurité en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Un rapport du World Bank Group sur la violence en Papouasie-Nouvelle-Guinée montre que la situation continue à se dégrader : « huit entreprises sur dix subissent des pertes substantielles du fait des taux élevés de crime et de violence dans le pays ». Non seulement elles doivent avoir recours impérativement à des milices privées sans quoi elles deviennent des cibles, mais encore les milices elles-mêmes se battent pour des territoires ! Le mécontentement est grand chez les entrepreneurs qui accusent le gouvernement de ne pas prendre cette grave question suffisamment au sérieux.

❖ Salomon / Fidji : un conflit qui s'éternise

Le différend, qui oppose depuis des semaines les deux compagnies aériennes nationales des îles Salomon et des Fidji, commence à avoir des répercussions importantes sur l'industrie touristique de la région dans son ensemble. Pour le responsable de l'Organisation du tourisme du Pacifique Sud, Ilisoni Vuideketi, « les conséquences pourraient être très néfastes et durables sur l'ensemble du secteur. Il est urgent que les compagnies trouvent un arrangement au plus vite, via une intervention politique si nécessaire ». Rappelons que tous les vols sont suspendus entre les deux pays depuis plusieurs semaines.



❖ Du kava aromatisé made in Fiji



Une société fidjienne vient de lancer *Taki Mai*, une nouvelle gamme de boissons à base de kava aromatisées au coco, à l'ananas, à la goyave ou à la banane. Entendant profiter du formidable appel d'air provoqué par la levée actuelle des interdictions imposées sur le kava dans les années 90 (l'Allemagne en juin a clairement remis en question les conclusions de l'enquête menée à l'époque), les autorités fidjiennes et l'entreprise fondent beaucoup d'espoirs sur le développement de ce produit, à l'exportation en particulier.

❖ L'Australie inquiète des fermetures de centrales à charbon en Chine



© Smileus-Shutterstock

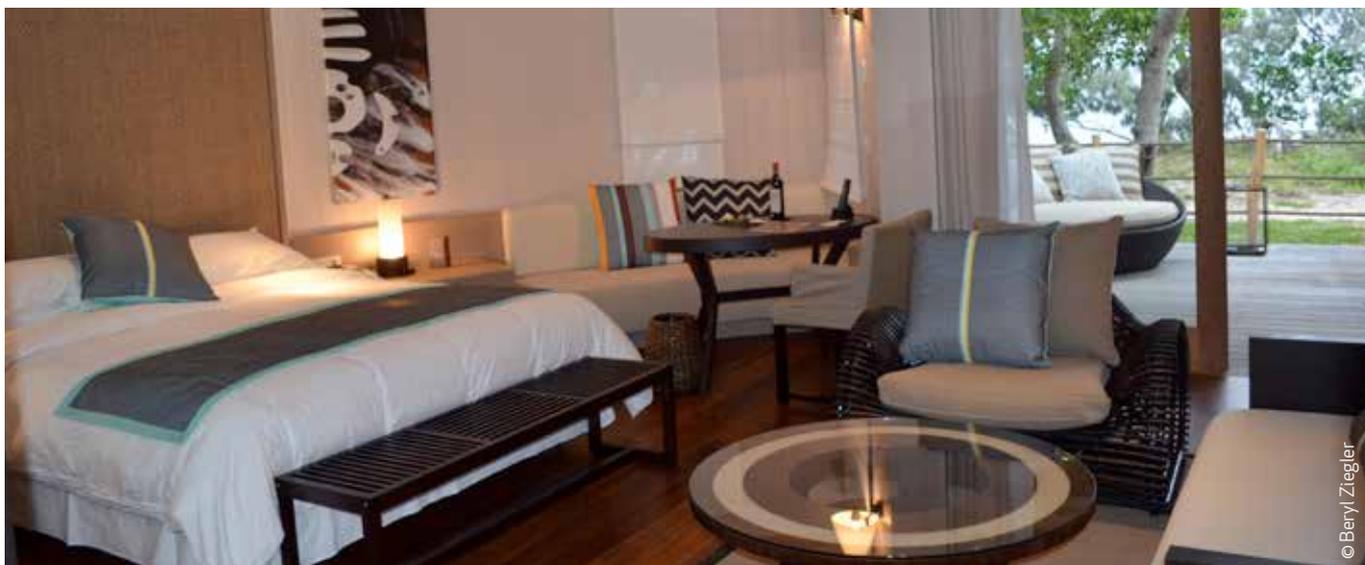
La décision de la Chine d'interdire les centrales à charbon à Pékin (même si cela ne représente que 0,5 % de la consommation du pays), préoccupe grandement les industriels australiens, sur un marché déjà fortement perturbé (prix en forte baisse, excédents de production). Ainsi, même si les besoins des marchés émergents restent forts, la pression vers les énergies propres et la révolution des gaz de schiste aux USA devraient faire ralentir la demande dans les années à venir. De nombreux mineurs vont vraisemblablement être amenés à fermer des unités de production, certains se tournent déjà vers le gaz naturel liquéfié...

CHÔMAGE BAS : LES KIWIS REVIENNENT AU PAYS

Pour la première fois depuis la crise, le taux de chômage kiwi (5,6 %) est inférieur à celui des Australiens (6 %). L'incontestable élan dont bénéficie actuellement la Nouvelle-Zélande sur le plan économique a d'ailleurs d'ores et déjà modifié de façon très nette les flux migratoires : l'immigration en provenance d'Australie (principalement des Néo-Zélandais de retour) est à son plus haut niveau depuis les années 70, tandis que l'immigration des Kiwis vers le pays des Aussies est à son plus bas niveau depuis 20 ans.

Sheraton Deva, c'est plutôt bien parti !

Le Sheraton Deva Resort & Spa a ouvert ses portes le 1^{er} août, sur le fameux domaine de Gouaro Deva. Il aura fallu quelque neuf années de transactions et trois autres de travaux pour que ce complexe hôtelier 5 étoiles devienne réalité.



18

60 bungalows et 120 chambres, deux restaurants, une piscine de 900 m², un spa et un golf de 18 trous de niveau international... Le Sheraton Deva a tapé haut et fort. En poste depuis près de six mois, ses 110 employés attendaient avec impatience l'ouverture officielle de ce nouveau joyau de la Grande Terre.

Débuts prometteurs

Au vu des retours positifs et des nombreux curieux venus découvrir les lieux, « la journée du 1^{er} août s'est très bien déroulée », raconte Lucie, serveuse au bar. Depuis, l'intérêt pour le complexe hôtelier ne cesse de croître. Lors de la foire de Bourail, du 15 au 17 août, il affichait complet. Le week-end, plus aucune chambre ne s'avère disponible jusqu'au mois d'octobre. Et les Calédoniens ne sont pas les seuls à venir tester la nouvelle pépite hôtelière. La clientèle étrangère – japonaise, australienne et néo-zélandaise – commence elle aussi à affluer. Des débuts encourageants qui laissent à penser que « le seuil de rentabilité de l'établissement pourrait être atteint en fin d'année », révèle Jonathan Gohier, directeur de l'hébergement, confiant quant à l'atteinte d'un taux d'occupation compris entre 50 % et 60 % d'ici fin 2015. Mais cette

ébullition des premiers temps durera-t-elle, alors que le contexte économique n'est pas au beau fixe ? L'hôtel compte en tout cas mobiliser un maximum de moyens pour développer sa fréquentation. Et pour cela, il a plus d'une corde à son arc : son appartenance au réseau Starwood Hotels & Resorts, son alliance avec les tours opérateurs qui s'apprêtent à commercialiser des packages 3 en 1 « Méridien île des Pins / Méridien Nouméa / Sheraton Deva », ou encore le tourisme d'affaires et l'événementiel.

Tout reste à faire

Autour du Sheraton, « l'enjeu est aujourd'hui de créer une offre touristique complète qui intègre aussi bien l'hébergement que les activités et le déplacement des touristes. En s'inspirant notamment de ce qui existe à l'île des Pins, notre exemple le plus réussi », affirme Philippe Germain, en charge de l'économie au gouvernement. Si le Sheraton est aujourd'hui sur la bonne voie, il reste néanmoins des efforts à fournir pour développer ce triptyque hébergement / activités / transport en terres bouraillaises. À commencer par un enrichissement du panel d'activités internes à l'hôtel. De nombreux projets sont à l'étude parmi lesquels un sentier marin, des sports nautiques en par-

tenariat avec MD Plaisir, la possible création d'un ranch... sans oublier l'ouverture du golf en novembre prochain et celle du spa dans sa version définitive en janvier 2015. Véritable projet de rééquilibrage du nord de la province Sud, ce complexe hors normes devrait générer d'importantes retombées économiques pour la région de Bourail, tant directes qu'indirectes. Sa construction a mobilisé près de 80 entreprises depuis septembre 2011. Les tribus ont été mises à contribution : les 500 panneaux en cocotier placés sous la toiture du bâtiment principal ont notamment été tressés par des femmes mélanésiennes originaires des tribus de Bourail, Poya, Moindou et Ponérihouen. Et aujourd'hui, les effets induits sont déjà perceptibles sachant que 47 % des employés sont issus du bassin bouraillais et que l'hôtel implique les professionnels de la région : spécialistes des sports nautiques et des excursions touristiques, mais aussi fournis- seurs. Une aubaine pour tous ceux qui attendaient de voir leur activité décoller. Et un projet qui donne du baume au cœur.

Contact :

Sheraton Deva - Tél. 26 50 00
www.starwoodhotels.com

PEUGEOT **PARTNER** À PARTIR DE **25 960 F**/mois (1)



1,6L HDI
75CV



Jusqu'à
3,7 m³



625 kg
max.

5 ANS
GARANTIE

(1) Véhicule Peugeot Partner neuf au prix hors TGI de 1 850 000 XPF. Montant financé 1 387 500 XPF, déduction faite de l'apport SNC de 462 500 XPF. Remboursable en 60 échéances mensuelles de 25 960 XPF. Coût total du crédit 1 557 600 XPF.

PEUGEOT **EXPERT** À PARTIR DE **34 380 F**/mois (1)



1,6L HDI
90CV



5 m³



1 200 kg
max.

5 ANS
GARANTIE

(1) Véhicule Peugeot EXPERT neuf au prix hors TGI de 2 450 000 XPF. Montant financé 1 837 500 XPF, déduction faite de l'apport SNC de 612 500 XPF. Remboursable en 60 échéances mensuelles de 34 380 XPF. Coût total du crédit 2 062 800 XPF.

Photos non contractuelles - www.la-fabrik.nc

LES OFFRES CONFIANCE PEUGEOT PRO



PEUGEOT

MOTION & EMOTION



MENARD - 41 44 70
AUTOMOBILES - cfaogroup.com

(1) Offre réservée aux professionnels éligibles à l'aide fiscale métropolitaine et admissibles au dispositif de réescompte IEOM, sous réserve d'acceptation du dossier de financement par Credical et de la demande de défiscalisation par I2F NC. Financement sous forme de crédit moyen terme d'une durée de 5 ans, DIT incluse, au taux réescomptable de 2.90% + TOF. Offres valables jusqu'au 31/12/14.

PRENEZ VOTRE PAUSE AVEC LAVAZZA...

De nombreux modèles
de machines mis
à disposition
gratuitement auprès
des professionnels.



Lavazza NC
www.lavazza.nc

Lavazza Service Pro - Tél. : 28 26 93
E-mail : contact@casacafe.nc

Internet : comment se comportent les jeunes Calédoniens ?

Les jeunes générations sont nées avec les écrans et Internet. La révolution numérique est en cours et la Nouvelle-Calédonie n'échappe pas à cette tendance. En effet, selon l'enquête de l'observatoire du numérique, 90 % des 15-29 ans se déclarent « internautes ».



20

Malgré une légère fracture numérique, notamment en Brousse et sur les îles, les jeunes Calédoniens sont aujourd'hui constamment branchés sur Internet grâce aux smartphones, tablettes et ordinateurs portables. Le monde numérique évolue sans cesse et toute cette technologie impacte leur vie personnelle, professionnelle et les relations interpersonnelles. Quelles sont leurs occupations sur la toile ? Avec quels moyens ?

La révolution des tablettes

Les jeunes générations souhaitent être connectées aux autres et au monde en tout temps. Ils utilisent alors tous les équipements possibles (téléphones, ordinateurs, tablettes...) pour répondre à leur besoin de communication. Si 99% des jeunes Calédoniens possèdent un téléphone portable, seulement 38 % ont un smartphone. Mais ce dernier n'est pas le moyen de connexion préféré des jeunes, notamment du fait du coût de l'accès à l'Internet mobile. De 2011 à 2013, l'équipement informatique des jeunes s'est nettement amélioré. En 2013, 9 jeunes sur 10 déclarent ainsi avoir accès à

au moins l'un de ces équipements. Bien que l'ordinateur portable reste pour le moment le plus répandu (76 % des jeunes y ont accès), il se fait progressivement détrôner par la tablette qui offre un meilleur compromis entre une navigation plus intuitive, un tarif plus abordable et une facilité de transport.

Les réseaux sociaux et la créativité en tête

Les jeunes et Internet, c'est une histoire de tous les jours. En effet, les Calédoniens de 15 à 19 ans se connectent en moyenne 5,2 fois par semaine pendant 2 à 3 heures, avec en moyenne 2,5 appareils. Quelles sont alors leurs occupations ? Pour la plupart, ils utilisent avant tout les réseaux sociaux. D'ailleurs, ils sont 80 % à posséder un compte Facebook. Viennent ensuite les téléchargements de médias (musiques, films...), le visionnage en streaming, sans oublier l'information. Aujourd'hui, les grosses encyclopédies ont laissé place aux divers moteurs de recherche. De plus, les jeunes développent leur créativité grâce à Internet. En effet, il s'avère que la moitié d'entre eux sait créer des contenus numériques : 37 %

font des montages vidéos, 39 % de la création visuelle et 8 % déclarent créer des sites Internet.

Le Web chez les jeunes est aussi synonyme de liberté. Liberté sur la toile mais aussi dans les mouvements. En effet, ils aspirent à être de plus en plus mobiles notamment grâce aux spots Wifi dans les restaurants, fast-food ou encore sur la place des Cocotiers.

Dérives ciblées

De manière globale, les jeunes Calédoniens ont une très bonne opinion d'Internet (97 %) qui leur permet de laisser libre cours à leur créativité, à leurs échanges interpersonnels et à leur soif d'information et de contenus numériques. Mais attention à ce que cette liberté ne devienne pas une addiction. Ce danger du Web est le premier risque qu'ils identifient, avant même les actes malveillants, le voyeurisme ou les arnaques qui sont pourtant des dangers d'Internet auxquels chacun est de plus en plus exposé.

En savoir plus sur

www.observatoire-numerique.nc

moi, je paie en 2 3 4 fois

avec ma carte Visa ou Mastercard*
chez les commerçants affiliés
au réseau PnF

*“et maintenant
jusqu’à 500 000 F”*



Vous êtes commerçant et vous n’êtes pas encore affilié à PnF,
contactez le 256 990 pour un rendez-vous avec votre conseiller.

* Vous pouvez payer en plusieurs fois à partir de 20 000 F d’achat chez les commerçants affiliés quelle que soit
votre banque, avec votre carte Visa ou Mastercard délivrée en Nouvelle-Calédonie.

un produit
BCI
Groupe BRED



© Michel Paul



© Tom Claverotte



SPORT

Économie : le poids du sport

Que ce soit à des fins de loisir, de compétition ou d'éducation, on estime que la moitié de la population pratique une activité sportive en Nouvelle-Calédonie. Au-delà de l'engouement qu'il suscite, le sport représente un réel enjeu économique et fait travailler divers secteurs d'activité. Mieux, le tourisme sportif contribue à alimenter l'économie locale et participe à la promotion du Caillou.

73 000 C'est le nombre de licenciés que compte aujourd'hui la Nouvelle-Calédonie, soit un tiers de la population. Si l'on ajoute à ce chiffre, en hausse de 70 % en quinze ans, les inconditionnels des activités sportives de pleine nature à l'image des treks, des randonnées pédestres, équestres et nautiques, « c'est plus de la moitié de la population qui s'adonne à une activité sportive, qu'elle soit compétitive, de loisir ou à des fins éducatives », comme le précise Charles Cali, le président du Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie (CTOS). C'est en province Sud que l'on dénombre le plus de licenciés avec 68,4 %. S'ensuit la province Nord (19, %) puis la province des Îles (12,2 %). Au total, ce sont 1168 équipements sportifs qui sont proposés aux Calédoniens, un taux supérieur à celui de la Polynésie française. Pour Charles Cali, « ces chiffres montrent bien à quel point la Calédonie est sportive. De surcroît, il suffit de se souvenir de la liesse populaire qu'ont occasionnée les XIV^e Jeux du Pacifique pour mesurer l'impact du sport sur le Territoire. » À cela, plusieurs facteurs : un environnement naturel propice aux activités sportives et des conditions climatiques qui permettent de pratiquer toute l'année. À terre ou sur l'eau, le sport s'y décline comme un véritable art de vivre. Au-delà de l'engouement qu'il suscite, le secteur du sport représente pourtant un réel enjeu économique. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les rayons spécialisés des grandes surface et les enseignes installées : Pulsion sports, Sport NC, Bernic sport, La Licorne, C sport, Noumea Board

shop, Ozone sport, Free ride, Marine corail, Rivière cycles et Decathlon pour ne citer qu'elles. Mais pas seulement.

2 % du PIB de la Nouvelle-Calédonie

La dernière étude sur les enjeux économiques du sport menée en 2011 par l'ISEE en collaboration avec le Conseil économique et social et le CTOS, sur des données de 2008, chiffrait à plus de 2 500 le nombre d'établissements actifs « ayant un lien avec le sport ». Parmi eux, les associations pèsent lourd avec 1 850 structures. « 3 % d'entre elles ont recours à de l'emploi salarié, explique Charles Cali. C'est peu. Pourtant, elles génèrent indirectement beaucoup d'emplois non salariés en faisant appel à des travailleurs indépendants dont deux tiers exercent une activité liée à l'enseignement, à l'animation et à l'accompagnement sportif, les autres travaillant comme commerçants, loueurs de matériels, etc. » Et celui-ci de poursuivre : « sachant que cette étude a été réalisée d'après des données de 2008 et qu'elle ne prend pas en compte les Jeux du Pacifique, ni même l'impact salarial des bénévoles – qui pourrait représenter a minima une masse salariale annuelle de 1,4 milliard de francs – on peut décemment imaginer que ces chiffres sont, depuis, en progression ».

L'étude soulignait notamment l'importance du poids économique du sport avec « une consommation annuelle totale de 15 milliards de francs, répartis entre les ménages, l'État et les collectivités locales, soit 2 % du PIB de la Nouvelle-Calédonie (contre 1,7 % en Métropole et 2,2 % à La Réunion) ».

1 500 emplois recensés fin 2010

On y découvre qu'en 2008, les ménages dépensaient annuellement 6,160 milliards de francs, soit une moyenne de 25 000 francs/an par ménage contre 17 000 francs à La Réunion. Les achats en équipement sportif et de loisirs représentaient plus de la moitié des dépenses en matière sportive avec 3,2 milliards. Quant à la somme consacrée aux vêtements et aux chaussures de sport, elle était plus modérée (1,1 milliard).

Pour ce qui est des dépenses publiques, l'étude révèle qu'elles s'élevaient à 8,820 milliards par an (masse salariale, investissement et fonctionnement). Ainsi, fin 2010, environ 1 500 emplois dépendaient des activités sportives ou étaient liés à la production ainsi qu'à la vente de biens et de services sportifs dont un millier d'emplois salariés avec une majorité appartenant au secteur public. « *Au total, celui-ci affectait 2,2 % de ses emplois au sport*, indique

l'étude. *Un ratio deux fois inférieur à celui de La Réunion qui témoigne de la sous-représentation de l'emploi communal en Nouvelle-Calédonie.* »

Pour pallier cette carence, le CTOS a mis en place, depuis deux ans, une caravane itinérante qui va de commune en commune durant les vacances scolaires. L'objectif est double : permettre aux jeunes de découvrir

des activités et susciter l'envie de les pratiquer tout en sensibilisant les communes à l'importance de former des animateurs pour développer ces pratiques sportives.

Une professionnalisation des acteurs du tourisme

Depuis 2008, la CCI surfe sur la vague du sport en dispensant différentes formations – accompagnateur de sortie pédestre, de sortie équestre, nautisme et kayak – sous l'égide de la Direction de la jeunesse et des sports de Nouvelle-Calédonie (DJSNC). « *En effet, la loi organique et la loi de Programme de l'Outre-Mer ont transféré à la Nouvelle-Calédonie la délivrance des diplômes professionnels. La DJSNC a été désignée comme autorité accompagnatrice et certificatrice des diplômes couvrant les champs sportif et socioculturel* », explique Philippe Trohai, coordinateur de formation à la CCI.

« *À l'époque, les provinces ont pris conscience de l'importance de professionnaliser les activités sportives liées au tourisme*, reprend-il. *Mais, à la différence de la Métropole, il n'existe pas en Calédonie d'organisme spécialisé. La CCI, notamment, a pallié ce manque. Quant aux diplômes, qui varient selon l'activité, ils donnent accès à des assurances professionnelles aux Fédérations sportives, et permettent d'être référencés dans les guides touristiques.* »

Vingt-cinq personnes ont déjà été formées. La prochaine formation d'accompagnateur pédestre, prévue en septembre à Lifou, devrait s'achever en avril 2015. Elle concerne une dizaine de candidats. « *De nombreux promoteurs pratiquent la randonnée pédestre à caractère touristique et commercial à Lifou, sans réelle formation et/ou assurance. Mais ils sont de plus*

LA TRANSCAL EN CHIFFRES

La 23^e édition de la Transcal qui s'est déroulée en province Nord a offert de belles retombées économiques à la tribu d'accueil de Koniambo avec 1,5 million de francs (guides, coutumes, travail sur le site, stands de vente, préparation des repas, etc.). La Transcal a également fait travailler les entreprises du territoire : location de douches, toilettes, achats de vêtements, location de véhicules, location de deux hélicoptères, billets d'avion, médecins, imprimerie, repas et hébergement dans les hôtels pour les cinq mois de préparation sur le terrain... Depuis quatre ans, le raid accueille des coureurs venant de Tahiti, du Japon, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, du Vanuatu et même de Métropole. Ils restent en moyenne cinq jours en Nouvelle-Calédonie.





© Matthieu Juncker



© CTOS

en plus nombreux à vouloir développer chez eux cette activité de façon réglementaire et professionnelle», poursuit Philippe Trohai. Pour assurer cette formation, la CCI fait appel à des formateurs et fait travailler des acteurs indépendants, patentés pour la plupart, qui interviennent en parallèle de leurs activités.

L'essor du tourisme sportif

En marge de la professionnalisation du tourisme, on assiste depuis quelques années à l'essor du tourisme sportif qui réussit à tirer son épingle du jeu lors de compétitions régionales et internationales ou de manifestations grand public : triathlon, marathon, tournoi de golf, Groupama race, Transcalédonienne... les exemples

ne manquent pas. Pour Patrick Koch, président de l'association sportive du golf de Tina, organisatrice du South Pacific Open Championship, qui s'est tenu en septembre, « c'est même assez vivace pour une si petite île ». L'homme en donne pour preuve le nombre de golfeurs étrangers (professionnels et amateurs) plus leurs accompagnateurs attendus, soit environ 80 personnes dont des Australiens, des Néo-Zélandais et des Japonais, « une grande première ».

Au-delà de la visibilité qu'un tel événement apporte à l'extérieur, contribuant ainsi à la promotion du Caillou, c'est autant de retombées économiques. Il en donne pour exemple le budget de l'épreuve, chiffré à 30 millions dont 18 concernent les dépenses liées à l'organisation et qui sont,

de fait, réinjectés dans le circuit local. Si l'organisation d'un tel événement ne s'accompagne pas de création d'emplois en tant que telle, elle fonctionne néanmoins avec des extras et fait travailler les entreprises de la place dans des secteurs divers. À cela s'ajoute le « budget » des étrangers : billet d'avion, nuitée, location de voiture, restauration, souvenirs, excursions pour ceux qui prolongent leur séjour, etc. « C'est simple, calcule-t-il. Multipliez par le nombre de joueurs et vous arrivez, au bas mot, à un minimum de 20 millions. »

Un tourisme de masse

Un écho qui résonne dans la bouche de Bruno Dumet, le président du comité d'organisation du marathon international. Initiée il y a trente-deux ans par des Japonais, la manifestation fait des émules chez nos voisins nippons. Elle attire de 100 à 200 d'entre eux chaque année depuis 32 ans ! « Entre trois et cinq agences japonaises de Tokyo et Osaka vendent le package pour la Calédonie avec des excursions phares (île des Pins, îlot Maître, phare Amédée, etc.). Puis, trois autres agences prennent le relais localement. Tous les Japonais sont logés dans les hôtels de la place. Ces derniers n'ont que dix jours de vacances dans l'année. Aussi lorsqu'ils arrivent ici, ils ont envie de faire du shopping. En cinq jours, ils dépensent la même somme qu'un Métropolitain en quinze ! Mieux, on peut estimer que 10 à 20 % d'entre eux reviendra y passer des vacances en famille dans les deux à trois années à venir. » En marge des participants, dont certains viennent spécialement de brousse « et, là aussi, dorment souvent à l'hôtel », l'organisation de la manifestation génère de coquettes retombées économiques : sociétés de vidéo, photographes, pigistes, magasins de sport « parce que lorsqu'on court 42 km, on a forcément la tenue et les chaussures adéquates », traiteurs, restaurateurs, imprimerie, PLV... Chiffré à 6 millions, le budget de la manifestation est réinjecté dans l'économie locale. Sans parler des retombées indirectes qui peuvent avoir une incidence sur le tourisme car « notre site Internet est visionné dans le monde entier. On y voit des images de la Calédonie et du parcours. Notre marathon a un sacré avantage, il se déroule dans les baies de Nouméa, qui plus est sous les cocotiers ! »

LE GÉANT DU SPORT

L'ouverture le 6 août dernier de l'enseigne Decathlon témoigne de la dynamique du sport en Calédonie. Mais pas seulement. C'est un symbole fort sur le potentiel de vente à l'échelle du territoire. Avec 758 magasins implantés dans le monde, dont 58 % à l'international, c'est incontestablement l'enseigne du sport la plus réputée. Sur le Caillou, l'enseigne propose des articles liés à 53 disciplines, sélectionnées en fonction de la taille du marché, de l'environnement géographique et des conditions climatiques. On y trouve notamment le nécessaire pour la randonnée, l'équitation, le camping, le snorkelling, la plongée, le golf, la danse...

Le retour du circuit professionnel de windsurf

Après vingt ans d'absence, 2014 signe le retour du circuit professionnel de windsurf en Calédonie avec l'Airwaves Noumea Dream Cup, organisée du 18 au 23 novembre prochain. Il s'agit de la dernière étape de la coupe du monde de la PWA, au cours de laquelle est sacré le champion du monde. Rien que ça ! Stéphane Bouquillard, windsurfeuse et bénévole de l'organisation de l'ASPTT Nouméa glisse (ANG), y voit là une formidable opportunité pour le territoire de rayonner dans le monde entier à travers ces passionnés de glisse, dont une quarantaine sont attendus pour l'occasion, soit une quinzaine de nations représentées. « Une centaine de personnes, dont le staff de la PWA, devrait faire le déplacement. Sans cet événement, elles ne seraient pas venues ici. Certaines reviendront. Et d'autres, grâce à leur notoriété, vont

contribuer au rayonnement du Caillou. » Quant aux retombées économiques, elles devraient être importantes : hébergement, restauration, billets d'avion, fret (chaque compétiteur se déplace avec 4 à 5 bagages hors format), rééquipement des windsurfeurs calédoniens..., « tout cela contribue à faire marcher l'économie locale ». Sans parler de tous les frais inhérents à l'organisation, dont le village de 10 500 m² et ses exposants. À l'instar de la majorité des événements sportifs, l'Airwaves est organisée sous l'impulsion de bénévoles dont un noyau dur de vingt personnes. « Celles-ci devraient bénéficier d'un dispositif de dédommagement mis en place par la Direction de la jeunesse et des sports sur de gros événements sportifs. Mais attention. Il ne s'agit pas d'un salaire, juste d'une compensation financière », conclut Stéphane Bouquillard.

26



UNE LISTE IMPRESSIONNANTE DE COMPÉTITIONS INTERNATIONALES SUR LE TERRITOIRE EN 2014

Janvier

- Tennis : Challenger ATP

Mars

- Tournoi international de boxe amateur
- Meeting international d'athlétisme handisport

Avril

- Triathlon international de Nouméa/BNC
- Meeting Qantas de natation

Mai

- 14^e Rallye international de Nouvelle-Calédonie (sport automobile)
- Oceania d'haltérophilie

Juin

- Oceania de voile et championnats de Nouvelle-Calédonie
- Tennis de table : Internationaux de Nouvelle-Calédonie
- Tennis : tournois ITF Junior
- Handball : coupe des clubs champions d'Océanie

Juillet

- Tournoi international de squash Transcalédonienne
- Gala international de boxe

Août

- Futsal : tournoi international futsal OFC
- Marathon international de Nouvelle-Calédonie
- Mégarando

Septembre

- Golf : South Pacific golf open
- Escalade : championnat du monde jeune 2014

Octobre

- Tennis : open international du Mont-Dore
- Gigawatt
- Athlétisme : Meeting international
- Voile : Groupama race
- Cyclisme : Tour Air France de Nouvelle-Calédonie
- Tournoi international de rugby à 7

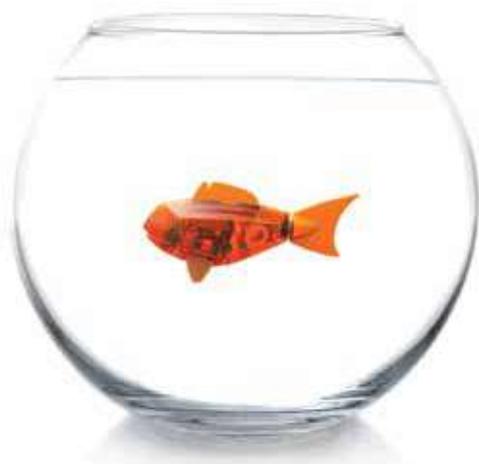
Novembre

- Handibasket : semaine internationale à Poindimié
- Windsurf : Airwaves Nouméa dream cup (étape de la Coupe du monde)

Décembre

- Tournoi international de squash
- Tournoi international de boxe amateur
- Tournoi international de rugby féminin à Koné

ÊTRE À LA POINTE DE L'INNOVATION



Nos compétences à votre service



RENAULT
TRUCKS
DELIVER*

FILTRATION TOUS MODÈLES

DONNEZ-LUI UN NOUVEAU SOUFFLE !

Offre valable du 1^{er} au 30 octobre 2014.

www.renault-trucks.com

jusqu'à
-30%



Filtre à air second	Filtre à huile
4165 F au lieu de 5950 F	1880 F au lieu de 2685 F
Filtre à GO	Filtre dessiccateur
2310 F au lieu de 3300 F	15 789 F au lieu de 22 555 F



BATTERIE EMBRAYAGE FREINAGE ÉCLAIRAGE

SODAUTO INDUSTRIEL DUCOS / PIÈCES DÉTACHÉES : tél : 25 56 56 - 25 56 57
Fax : 25 56 58 • 5, rue Claude - Nouméa • Email : mprsdti@hgj.nc



*Renault Trucks s'engage

Liste non exhaustive, dans la limite des stocks disponibles. Nous consulter pour les autres références

L'agroalimentaire en quête de compétitivité...

Pour renforcer la compétitivité des PME et TPE du secteur agroalimentaire du territoire, la Nouvelle-Calédonie, à l'initiative de la province Sud, pourrait se doter d'ici quelques années, d'outils existant hors de nos frontières. Pierre Chatelet, directeur adjoint de la CCI de La Réunion, était présent du 18 au 21 août derniers pour présenter l'un de ces dispositifs : le CRITT.

Créé il y a plus de vingt ans à la demande des industriels et avec le soutien de la CCI locale, le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) de La Réunion accompagne les entreprises de l'île dans leur recherche d'innovation ou d'amélioration de leurs produits et de leur organisation. Le CRITT, également labellisé Centre de ressource technologique (CRT), intervient ainsi dans divers domaines.

28

« C'est un dispositif de proximité pour les entreprises réunionnaises, indique Pierre Chatelet, son directeur. Nous bénéficions en effet de compétences et d'outils dont les TPE et les PME ne peuvent généralement pas se doter du fait de leur petite taille. Nous pouvons, par exemple, les accompagner ou les conseiller dans la recherche de petits progrès ou d'innovations technologiques comme l'amélioration d'une technique de production, le changement d'un ingrédient ou encore la mise en place d'une démarche qualité pour qu'à terme elles puissent se développer et renforcer leur compétitivité. »

Un champ d'action varié

Concrètement, les missions du CRITT de La Réunion s'articulent autour de cinq pôles, tous centrés autour de la même finalité : l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales. Le pôle alimentaire dispense un certain nombre de prestations techniques (travail d'élaboration d'un nouveau produit ou d'un nouveau process, analyse sensorielle, R&D...) destinées à accompagner l'innovation.

Le pôle métrologie aide les différentes entreprises à étalonner poids, longueurs et températures de leurs produits. L'espace productique guide les industriels dans l'optimisation de leur technique de production. Un autre pôle propose la mise en place de démarches qualité, sécurité, environnement.



Enfin, l'Arist (Agence régionale d'information stratégique et technologique, rattachée au CRITT) offre veille et conseils sur la propriété industrielle et la concurrence. Autant de services indispensables aux petites entreprises en quête de développement.

Quel CRITT pour la Nouvelle-Calédonie ?

Si les contours restent encore entièrement à dessiner, la Nouvelle-Calédonie pourrait se doter, dans les années à venir, d'un outil comparable au CRITT réunionnais. « La visite de M. Chatelet est une première étape de sensibilisation, qui nous aidera ensuite à définir un cahier des charges en vue de la création potentielle d'une future structure destinée

à soutenir le développement économique du secteur agroalimentaire calédonien », précise Raphaël Larvor, directeur adjoint de l'économie, de la formation et de l'emploi de la province Sud. En effet, les enjeux sont primordiaux pour ce secteur qui représente aujourd'hui 2 % du PIB et 2 000 salariés pour près de 400 entreprises ; mais qui, malgré son dynamisme, reste fortement concurrencé par les importations.

Les futures étapes devraient ainsi permettre de dégager des pistes de réflexion. Pistes qui pourraient aboutir, à moyen terme, à la création d'un « CRITT made in Nouvelle-Calédonie » destiné à combler les lacunes du secteur.

Nos Couleurs font Mat !

RICOH

Photocopieurs
Imprimantes



BUROCAL

11Bis, Route de la Baie des Dames - DUCOS

28-52-53

78-16-16

skazy
AGENCE WEB-MOBILE-MÉDIA SOCIAL

FIDÉLISEZ VOS CLIENTS,
AFFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE



4 ANS D'EXPERIENCE SUR FB

+30 JEUX FACEBOOK DÉVELOPPÉS

+40 PAGES PRO CRÉES



CRÉATION PAGES FACEBOOK

CAMPAGNE DE PUBS

ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS

DÉVELOPPEMENT DE JEUX

COMMUNITY MANAGEMENT

TEL: 26.20.69

www.skazy.nc

commercial@skazy.nc

Entreprises : comment surfer sur la vague des réseaux sociaux ?

Facebook, Twitter, Viadeo... Ces réseaux sociaux ne sont plus uniquement destinés à une utilisation personnelle. De plus en plus de professionnels s'en servent pour communiquer autrement et à moindres coûts. Seule condition : savoir utiliser à bon escient ces outils dans l'air du temps.



30

Qu'entend-on par réseaux sociaux ?

Il s'agit de sites qui se sont démocratisés avec l'arrivée de Facebook. C'est un moyen de communiquer autrement, de faire de la publicité de manière détournée. On crée un réel dialogue avec ses consommateurs, on instaure une relation de proximité. Les réseaux sociaux offrent une interaction que l'on n'a pas avec les médias classiques.

Sont-ils devenus un outil incontournable en matière de publicité ?

Oui, ils sont incontournables, à condition d'avoir quelque chose à dire. Inutile de créer une page Facebook uniquement parce que ses concurrents en ont une. Il faut sortir de la communication standard que font très bien la télé, la radio ou la presse, et réfléchir à une réelle stratégie de communication en amont. Facebook interdit tout visuel avec plus de 20 % de texte et ce, afin de rester un réseau social et non un catalogue de pub.

80 %
DES JEUNES
CALÉDONIENS
SUR FACEBOOK

Difficile de connaître le profil et les habitudes des internautes calédoniens. Le Caillou ne dispose pas encore des outils de mesure utilisés en Métropole. Cependant, une récente étude publiée par l'Observatoire du numérique sur les 15-29 ans montre que plus de 80 % des jeunes de cette tranche d'âge sont inscrits sur Facebook, qu'ils se connectent à Internet plus de cinq fois par semaine, pour une durée de deux à trois heures.

Voir article page 20.

L'animation de cette page doit-elle être assurée par une personne spécifique dans l'entreprise ?

Même si cette tâche semble simple à réaliser, il y a un réel métier derrière. C'est ce que l'on appelle du « community management ». Beaucoup d'entreprises externalisent cette mission car la maîtrise de compétences et de connaissances est indispensable. Cela demande aussi du temps car il faut alimenter la page au quotidien. Quelques commentaires ponctuels ne suffisent pas à faire émerger la marque sur Facebook.

En quoi consiste le rôle de « community manager » ?

C'est un métier assez récent. Ici, les premières offres sont apparues il y a moins de deux ans. Le « community manager » peut travailler pour différentes marques. D'où l'importance de bien cibler en amont la prestation, de s'imprégner des produits pour en parler le mieux possible.

DeLonghi

Le café italien en arôme et en couleur !

169 000 F

AU LIEU DE ~~189 000 F~~

Machine à café
DE'LONGHI
PRIMA DONNA
S DE LUXE Disponible
en plusieurs coloris

**ARÔMES
FRAIS !**
CAFÉ EN GRAIN
OU MOULU

94 900 F

AU LIEU DE
~~119 000 F~~

Machine à café
DE'LONGHI
Magnificas Plus
ECAM



13 SÉLECTIONS DE MOUTURES DIFFÉRENTES
POUR UN CAFÉ À L'ARÔME PARFAIT !

TOUJOURS + DE MARQUES !



électroménager

Nouméa : 277 221 Koné : 47 38 38 Poindimié : 472 244 Koumac : 471 371

www.eplus.nc

●●● BKN.NC / 84 54 11 Offres validées jusqu'au 31 octobre 2014 - photos non contractuelles



LOGICIEL SCAN NC

**Finies les saisies manuelles...
Scannez tout !**

Développé par notre pool ingénierie, le logiciel **Scan NC** s'interface avec votre logiciel de gestion pour vous permettre de créer et d'éditer en toute simplicité des codes-barres puis de systématiser leur utilisation au quotidien lors :

- Des réceptions de commandes fournisseurs.
- Des préparations de commandes clients.
- Des mouvements de stocks.
- Des inventaires tournants ou annuels.

**Jusqu'à 60 % de temps gagné
chez nos clients calédoniens !**



Livraisons



Inventaires



Préparation de commandes



Mouvements de stocks



Réception de marchandises

OFFICE Plus

www.officeplus.nc
65 avenue Foch

Tél : 24 20 40
Fax : 27 89 32



ESSEC : en piste pour la deuxième promo du MOP !

Lancée en mars 2014, la formation diplômante en management opérationnel dispensée par l'Essec s'apprête à accueillir sa deuxième promotion. L'occasion de revenir sur un programme destiné à répondre au besoin de formation des managers et futurs managers.



En place depuis plus de vingt ans en Métropole, le programme de formation continue « management opérationnel » (MOP) de l'Essec, école supérieure de commerce, a pour objectif de développer les compétences des futurs encadrants en leur donnant les clés pour enrichir leurs connaissances dans les domaines relationnels, organisationnels et stratégiques. Implanté sur le territoire en partenariat avec Devenir, société de formation et conseil en ressources humaines, et soutenu par la CCI, « ce programme répond à un réel besoin de formation et de compétences des futurs managers dans les entreprises calédoniennes », explique Xavier Mouliès, responsable de Devenir. Il s'adresse à des professionnels exerçant des métiers d'encadrement intermédiaire (directeurs de fonction, responsables d'unité, gérants de TPE...) ou qui seront amenés, par la suite, à effectuer des missions de management. D'ailleurs, dans les faits, il accompagne souvent un changement de poste.

La diversité au cœur de la formation

Cette formation propose huit modules, répartis sur 18 mois afin de permettre aux stagiaires de continuer à honorer leurs obligations professionnelles pendant cette période. Elle s'adresse à tous les futurs managers, quels que soient leur secteur d'activité et la taille de leur entreprise. Seuls prérequis : être titulaire d'un Bac +2 et justifier d'au moins quatre années d'expérience en

entreprise. « Nous sommes très attachés à la diversité des profils des stagiaires », souligne François Bouyer, chargé de développement des programmes ultra-marins de l'Essec. La première promotion a ainsi accueilli des professionnels de tous horizons en poste dans les secteurs de l'énergie, de la mine, du commerce ou encore des services publics... L'idée de la formation est d'ailleurs également d'apprendre en échangeant avec les autres participants sur leur parcours. Le MOP est une formation interactive basée à la fois sur des cours théoriques, des mises en situation et du partage d'expérience. »

Un titre au niveau de la maîtrise

À la fin du programme, cette formation est sanctionnée par l'obtention d'un titre niveau II inscrit au répertoire de la certification professionnelle de Nouvelle-Calédonie, équivalent à Bac +4. Pour la seconde promotion, qui débutera fin mars 2015, il est d'ores et déjà possible de s'inscrire. « L'admission à la formation se fait sur dossier puis entretien de motivation, afin de s'assurer que le programme est bien en adéquation avec le projet professionnel du futur stagiaire », précise Xavier Mouliès.

Par ailleurs, si cette formation diplômante a encore de beaux jours devant elle, l'Essec réfléchit déjà à mettre en place de nouveaux programmes sur le territoire. Affaire à suivre...

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL

Pour qui ?

Les cadres et agents de maîtrise destinés à élargir leurs missions managériales.

Durée

40 jours, en 8 modules de 5 jours répartis sur 18 mois.

Quand ?

Du 26 mars 2015 au 23 novembre 2016.

Objectifs

- Développer les compétences organisationnelles et relationnelles du manager, conduire un projet sur le long terme.

Contenu

- S'approprier la stratégie de l'entreprise pour mieux accompagner le déploiement.
- Analyser et suivre la dynamique du marché et des clients.
- Maîtriser les outils de pilotage des projets et processus.
- Contribuer au résultat économique de l'entreprise.
- Pratiquer la négociation et améliorer relations et résultats.
- Manager et faire progresser son équipe.
- Définir et affirmer son leadership pour réaliser ses objectifs. S'approprier les dynamiques de changement.
- Concevoir un business plan. Inscrire son activité de façon efficace dans le temps.

Contact :

Xavier Mouliès - Devenir
78 05 18 / essec@mls.nc

Que savez-vous des aéroports de La Tontouta et Magenta ?

Les aéroports de Nouméa-La Tontouta et Magenta sont deux symboles forts de la Nouvelle-Calédonie. Avec un nombre croissant de vols et de passagers, ces deux plates-formes répondent au besoin des passagers. Embarquez pour un petit test et tentez de faire décoller vos connaissances !

1 Entre 2004 et 2013, le trafic global de l'aéroport international a progressé de :

- a -3 %
- b 25,5 %
- c 50 %

2 Les prévisions attendues sont de l'ordre de :

- a 500 000 passagers d'ici 2022
- b 700 000 passagers d'ici 2022
- c Un million de passagers d'ici 2022

3 L'aéroport international de La Tontouta, c'est :

- a 35 arrivées et 35 départs par semaine pour 10 destinations
- b 35 arrivées et 35 départs par semaine pour les 4 destinations phares : Sydney, Port-Vila, Auckland, Brisbane
- c 35 arrivées et 35 départs par mois pour Tokyo

4 Le nombre d'emplois générés par les 2 aéroports est de :

- a 600, soit 500 personnes pour l'aéroport international et 100 personnes pour l'aéroport domestique
- b 1 000 employés tournant sur les deux sites
- c 1 400, soit environ 700 personnes qui travaillent chaque jour sur chacune des deux plates-formes



5 En cas de problème (météo, technique ou autres), les pilotes internationaux peuvent opérer un atterrissage d'urgence :

- a à La Tontouta
- b à Magenta
- c sur les deux plates-formes

6 Je suis propriétaire privé, pour faire voler mon avion, je peux utiliser l'aéroport :

- a de La Tontouta
- b de Magenta
- c les deux plates-formes

7 Le nombre d'aéronefs basés sur l'aérodrome de Magenta est égal à :

- a 70 : 50 avions et 20 hélicoptères
- b 30 : 15 avions et 15 hélicoptères
- c 10 : 4 avions et 6 hélicoptères

8 L'arrivée d'un nouvel ATR au sein d'Aircal a généré la hausse du trafic passagers à Magenta en 2014 de :

- a 5 %
- b 10 %
- c 15 %

9 En 2014, les usagers de la plate-forme domestique sont majoritairement :

- a des Îliens
- b des résidents de Nouméa et du Grand Nouméa
- c des touristes

Vous avez 3 bonnes réponses ou moins :

Mayday, Mayday ! La connaissance de nos aéroports n'est apparemment pas votre fort. Mais après tout, votre activité ne vous demande peut-être pas d'être au fait de telles informations. Toutefois, si vous avez envie d'en savoir un peu plus, pourquoi ne pas commencer par la lecture de l'ouvrage *De ses propres ailes* qui retrace l'histoire de La Tontouta ?

Vous avez entre 4 et 6 bonnes réponses :

Sans conteste, vous maîtrisez les bases de ce qu'il y a à savoir sur nos aéroports. Mais savez-vous par exemple qu'en août 2010, l'A380 s'est posé sur la piste de La Tontouta ou qu'un épisode de la série calédonienne *Foudre* a été tourné au sein de l'aérogare de Magenta ?

Vous avez 7 bonnes réponses ou plus :

Vous êtes incollable sur les deux plus gros aéroports du territoire. L'aviation et ses principes n'ont sans doute aucun secret pour vous et *aéronef*, *tour de contrôle* ou *espace aérien* sont des termes que vous maîtrisez parfaitement. Félicitations !

1b-2b-3a-4c-5a-6c-7a-8c-9a

RÉPONSES

Contact

Aéroport de Nouméa-La Tontouta
Tél. 35 25 00/tta@cci.nc
www.tontouta-aeroport.nc
Aérogare de Magenta
Tél. 25 14 00/mgt@cci.nc/www.cci.nc

PROFESSIONNEL & ENTREPRISE

MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE OU INDUSTRIELLE
RESPONSABILITÉ CIVILE DES RISQUES PROFESSIONNELS
RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS
PERTE D'EXPLOITATION
BRIS DE MACHINE
BUREAUTIQUE, INFORMATIQUE
FLOTTE AUTO-ENGINS-POIDS LOURDS
TRANSPORT
PRÉVOYANCE ET RETRAITE ENTREPRISE



GENERALI

Solutions d'assurances

GENERALI, 3^{ème} assureur européen, opère dans 70 pays sur tous les continents.
Son activité intègre tous les domaines de l'assurance pour les particuliers
comme pour les professionnels et les entreprises.



PARTICULIER

AUTOMOBILE, MOTO
HABITATION LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE
RESPONSABILITÉ CIVILE
BATEAU, JET-SKI
GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE
ASSURANCE EMPRUNTEURS
PRÉVOYANCE, ÉPARGNE, RETRAITE
PLACEMENTS

AGENCES GENERALI EN NOUVELLE-CALÉDONIE

En Nouvelle-Calédonie, présent depuis plus de 50 ans, le Groupe GENERALI s'appuie sur la compétence et le dynamisme de ses 3 agents généraux ainsi que de nombreux courtiers partenaires.

GENERALI PACIFIQUE NC
AGENT SPÉCIAL : ANTOINE CHARLERY
IMMEUBLE ALOHA CENTER - ORPHELINAT
1 RUE CHARLES PÉGUY
BP 282 - 98845 NOUMÉA CEDEX
Tél. : 27 33 63 - Fax : 27 38 96
Mail : generali@general.nc
Horaires : le lundi de 9h à 16h
et le mardi au vendredi de 7h30 à 16h

GENECO
AGENT : RICHARD MAYISSIAN
TRIANON - 105 ROUTE DE L'ANSE VATA
(à côté de Photo Discount)
BP4471 - 98847 NOUMÉA CEDEX
Tél. : 28 13 34 - Fax : 28 20 42
Mail : geneco@canf.nc
Horaires :
du lundi au vendredi de 8h à 16h30

CAP ASSURANCES
AGENT : RICHARD MAYISSIAN
DUCOS - 30 RTE BAIE DES DAMES
(sur le parking du Centre)
BP 610 - 98845 NOUMÉA CEDEX
Tél. : 28 77 05 - Fax : 26 34 00
Mail : cap@lagoon.nc
Horaires :
du lundi au vendredi de 8h à 16h30

ASSURCAL
AGENT : PHILIPPE GRAS
TRIANON - 15 ROUTE DE L'ANSE VATA
(face à boulangerie Candy)
BP 4222 - 98847 NOUMÉA CEDEX
Tél. : 27 63 56 - Fax : 28 56 36
Mail : assurcal@canf.nc
Horaires :
du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Un Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a été créé. Rattaché au Premier ministre, il est chargé de mettre en œuvre la politique nationale d'égalité des territoires et d'en assurer le suivi, la coordination interministérielle. Ce commissariat sera à l'origine de réflexions transversales en matière d'accès aux services publics, de développement des capacités de chaque territoire, d'accompagnement des mutations économiques, d'impulsion de la transition écologique, de politique de la ville ou encore de création d'emplois locaux durables et non délocalisables. En Nouvelle-Calédonie, ces missions seront effectuées concomitamment par le CGET et la Direction générale des outre-mer.

Décret n° 2014-394 du 31.03.2014

JONC n°9057 du 07.08.14

REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

Le 5 juin 2014, Mme Cynthia Ligeard a été élue Présidente du gouvernement par le Congrès. Cette fonction implique un rôle de représentation de la collectivité de Nouvelle-Calédonie par son titulaire, notamment en justice. C'est ainsi que différentes délibérations sont venues officialiser ce pouvoir en portant habilitation de la présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour ester en justice ou défendre la Nouvelle-Calédonie en son nom, que ce soit devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie ou la Cour de cassation.

Délibération n° 2014-60D/GNC du 29.07.2014

Délibération n° 2014-61D/GNC du 29.07.2014

Délibération n° 2014-62D/GNC du 29.07.2014

Délibération n° 2014-63D/GNC du 29.07.2014

Délibération n° 2014-64D/GNC du 29.07.2014

Délibération n° 2014-65D/GNC du 29.07.2014

Délibération n° 2014-66D/GNC du 29.07.2014

JONC n°9057 du 07.08.2014

CONTRAT DE CRÉDIT

Un décret porte à 14 jours le délai de rétractation, après signature, des contrats de crédit affectés à l'achat d'un bien mobilier ou d'une prestation de services. Il est à noter qu'aucun paiement n'est exigible avant la signature de l'offre préalable et avant l'expiration du délai de rétractation qui suit la conclusion du contrat. En cas de livraison immédiate, le remboursement ne pourra commencer qu'à compter de cette dernière.

Décret n°2014-837 du 24 juillet 2014 relatif à l'information de l'emprunteur sur le coût du crédit et le délai de rétractation d'un contrat de crédit affecté

JONC n°9059 du 14/08/14

MOBILITÉ DES JEUNES

Une loi française a autorisé l'approbation d'un accord entre la France et le Canada permettant aux jeunes de se rendre plus aisément sur le territoire de l'autre partie afin d'y effectuer une partie de leur cursus universitaire ou encore des stages. L'idée de cet accord est d'aller vers une plus grande simplification des procédures administratives applicables à l'entrée et au séjour des jeunes étudiants.

Loi n° 2014-534 du 27.05.2014

JONC n°9057 du 07.08.2014

TRANSPORT AÉRIEN

Un arrêté porte interdiction, totale ou partielle, de certaines compagnies aériennes non communautaires en Nouvelle-Calédonie, pour des questions de sécurité. On retrouvera sur cette liste noire une majorité de transporteurs africains et asiatiques.

Arrêté du 2 mai 2014 relatif à l'interdiction d'exploitation pour des motifs de sécurité de certains transporteurs aériens extracommunautaires

JONC n°9057 du 07.08.14

HAUT-COMMISSAIRE

Deux décrets du 24 juillet ont été pris, l'un portant nomination de M. Vincent Bouvier au poste de Haut-Commissaire de la Nouvelle-Calédonie, en remplacement de M. Jean-Jacques Brot, nommé préfet hors cadre.

Décret du 24 juillet 2014 portant nomination du Haut-Commissaire de la Nouvelle-Calédonie

Décret du 24 juillet 2014 portant fin de fonctions et nomination d'un préfet hors cadre, c'est-à-dire non affecté à un département.

JONC n°9059 du 14/08/14

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le numéro du CCI Info du mois d'août dernier. L'arrêté fixant la liste par secteurs des démarches administratives pouvant désormais être effectuées via le site Internet www.eprovince-sud.nc est le suivant :

Arr.n°704-2014/ARR/DJA du 5 mai 2014 publié au JONC n° 9035.

JOURNAUX D'ANNONCES LÉGALES

Un arrêté dresse la liste des journaux d'annonces légales. Celle-ci ne change pas, elle comprend *Les Nouvelles Calédoniennes* et le *Journal Télé 7 jours - Nouvelle-Calédonie*. Rien ne change donc en ce qui concerne notamment la publicité des avis et attributions de marchés ou encore des immatriculation de sociétés.

Arrêté HC/DIRAG/SELP/n° 323 du 6 décembre 2013 fixant pour l'année 2014, la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales.

JONC n°9058 du 12/08/14

PEUPLE KANAK

Le Sénat Coutumier a constaté la proclamation de la Charte Kanak qui « fixe le socle commun des valeurs et principes fondamentaux de la civilisation kanak ». Élaborée par et pour le peuple kanak, elle vient préciser les particularités et l'organisation du peuple kanak mais aussi poser les bases juridiques du système coutumier.

Délibération n°06-2014/SC du 15.07.2014

JONC n°9056 du 05.08.14



TAUX DE L'USURE AU 1^{ER} JUILLET 2014

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activités industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament	7,83 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	3,91 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	4,71 %
- Découverts en compte	13,33 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	4,07 %

PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte	13,33 %
------------------------------	---------

PRÊTS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe	5,11 %
- Prêts à taux variable	4,71 %
- Prêts relais	5,27 %

Autres prêts

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995F	20,35 %
- Entre 357 995F et 715 990F	14,81 %
- Supérieurs à 715 990F	9,79 %

INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

2014	0,04 %
2013	0,04 %
2012	0,71 %
2011	0,38 %
2010	0,65 %
2009	3,79 %

TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1^{er} janvier 2007, les loyers des locaux à usage

d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL juillet : 119,83 / IRL août : 119,83*

- Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - dae@gouv.nc

INDICE ET TAUX

- Prix août 2014	105,18 %
- Prix août 2014 hors tabac	105,03 %
- Inflation 2014 hors tabac	+ 0,10 %
- Inflation générale (des 12 derniers mois)	+ 0,30%

SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2013)

- SMG horaire	899,32 ^F
- SMG mensuel	151 985 ^F

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2013)

- SMAG horaire	764,63 ^F
- SMAG mensuel	129 189 ^F

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2014

- Plafond Cafat	352 000 ^F
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	494 300 ^F
- Tranche 2 (jusqu'à 5 111 200 F CFP)	494 301 ^F
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat)	297 100 ^F
Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	
- Plafond Formation professionnelle	352 000 ^F
Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

ÉVOLUTION DU BT21

	2012	2013	2014
Janvier	96	101,34	101,50
Février	96,23	101,30	101,52
Mars	98,43	101,29	101,49
Avril	98,67	101,44	101,40
Mai	99,01	101,66	101,49
Juin	99,16	101,70	101,53
Juillet	99,18	101,66	101,63
Août	99,20	101,67	101,60*
Septembre	99,54	101,51	
Octobre	100,15	101,45	
Novembre	100,02	101,53	
Décembre	100	101,46	

Attention, index BT21 rénové (voir www.isee.nc ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc). Base 100 : décembre 2012.

* = Indice provisoire.



Je souhaite rédiger les conditions générales d'utilisation (CGU) de mon site internet, comment procéder ?

Leur rédaction et leur prise de connaissance par l'utilisateur sont déterminantes en ce qu'elles vont venir fixer les modalités de mise à disposition et d'utilisation des services du site web. Elles délimiteront notamment le périmètre des règles applicables en matière de propriété intellectuelle, de confidentialité, de responsabilité de chacune des parties. Les exigences en termes de responsabilité concerneront aussi bien l'accès au site, son contenu ou encore les références et autres liens vers des sites externes. Il peut être opportun de mentionner les textes de lois applicables de manière à responsabiliser encore plus les utilisateurs. Il conviendra de préciser quel droit est applicable et quelle juridiction est compétente en cas de litige.

Il est possible, en parcourant la toile, de trouver des modèles de CGU desquels un webmaster pourra s'inspirer en veillant à les adapter aux spécificités de son site mais surtout en prenant connaissance des règles de propriété intellectuelle applicables à ce modèle afin de ne pas tomber sous le coup d'un délit de contrefaçon (plagiat).

Je désire monter mon affaire, comment protéger mon patrimoine personnel ?

En Nouvelle-Calédonie, seul le statut d'entrepreneur individuel (EI) permet d'exercer une activité professionnelle en tant que personne physique. En EI, le seul patrimoine de la personne est exposé, c'est-à-dire qu'en cas de défaut de paiement, les créanciers peuvent se « servir » sur le patrimoine

personnel de l'entrepreneur. La seule protection existante est la déclaration d'insaisissabilité qui a vocation à protéger son habitation principale. Il est aussi possible de monter une SARL (société à responsabilité limitée), personne morale qui possèdera son propre patrimoine. On parlera d'EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) lorsqu'il n'existe qu'un seul associé. Il existera donc une dissociation entre le patrimoine de la personne morale et celui de l'associé qui sera protégé de l'action des créanciers. Cette absence d'exposition supporte malgré tout deux limites : l'engagement de la responsabilité personnelle du gérant en cas de faute de gestion et la souscription de crédit bancaire préalable à la constitution de la société peut requérir un cautionnement qui est souvent demandé à la personne à l'origine de cette création. Dans ce cas, le patrimoine personnel sera exposé.

Comment déposer une marque en Nouvelle-Calédonie ?

La démarche s'effectue auprès de l'Inpi, Institut national de la protection industrielle, à Paris. Il n'y a pas de protection locale, ni de relais en Nouvelle-Calédonie. Une marque protège le nom ou le signe qui vous permet d'identifier vos produits ou services et de les distinguer de ceux de vos concurrents. Pour savoir si le nom ou le signe choisi est disponible, il faut procéder à une recherche avant le dépôt, directement sur le site de l'Inpi. Une fois enregistrée, la marque donne un monopole d'exploitation pour dix ans, renouvelable indéfiniment.

Pour en savoir plus : www.inpi.fr



Plus d'informations :

CCI Informations juridiques
Tél. 24 31 32 / jur@cci.nc
Centre d'information économique de la CCI
Tél. 24 31 20 / doc@cci.nc

AGENDA

ÉCHÉANCES FISCALES ET SOCIALES

31 octobre

TSS - Déclaration et paiement

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 31/03, 30/06, 30/09, 31/12.

Impôt sur le revenu

Paiement de l'avis

Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ayant un revenu et n'ayant pas opté pour un paiement par mensualisation. Le montant à payer figure sur les avis envoyés par voie postale.

Paiement des cotisations sociales, patronales et salariales

Les cotisations doivent être versées à la CAFAT dans le mois suivant chaque trimestre civil, c'est-à-dire au plus tard les 31 octobre et 31 janvier.



Nous sommes sur le terrain chaque jour pour vous rapprocher les uns les autres.



Edmond G.,
technicien de
l'unité de service
de Maré, assure
la maintenance
d'environ 250 Km de
câbles téléphoniques
pour connecter plus
de 500 foyers et
entreprises de l'île
au reste du monde.

Martin O., agent poste
mobile à Ouvéa,
parcourt chaque
semaine 244 km
pour acheminer
le courrier à
18 tribus de l'île
et leur donner
accès aux
services de
l'OPT.

MON ENTREPRISE



BESOIN
DE DÉVELOPPER
OU D'INSTALLER
VOTRE ACTIVITÉ ?

TERRAINS D'ACTIVITÉS
À VENDRE À PARTIR DE
12 MILLIONS.



Renseignements 46 70 10
www.dumbeasurmer.nc

PARC D'ACTIVITÉS PANDA
**Dumbéa
sur mer**
nouvelle ville, nouvelle vie

Intéressé par une reprise d'activité ? Le Pôle appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisé pour faciliter le lancement de votre projet.

INDUSTRIE

✚ **Société de fabrication et maintenance industrielle.** Très bonne notoriété. Implantation historique auprès des principaux opérateurs industriels. Société bien structurée, aucun endettement. Encadrement et personnel qualifié. Forte rentabilité. Possibilité de développement et diversification. Effectif : 30-40 salariés. Prix : 190 MF / 1,6 M€

✚ **Vente et maintenance de matériel de manutention.** Marque exclusive. Bonne notoriété. CA : entre 100 et 150 MF. Prix : 75 MF / 630 K€

COMMERCE / RESTAURATION

✚ **Fonds de commerce en restauration** sur axe très passant avec une façade d'environ 20 mètres. Clientèle fidélisée. Vendu avec le stock et le matériel. Prix : 10 MF / 84 K€

✚ **Société de restauration à base de produits de la mer.** Vente sur place et à emporter, traiteur et distribution en grande surface. 8 salariés. 100 couverts par jour. Possibilité de développement. Très bon emplacement (200 m²). Possibilité de rachat des murs. CA : entre 50 et 100 MF. Prix : 44 MF / 370 K€

✚ **Société dans le secteur de la piscine.** Marques exclusives. Petite structure commerciale facile à reprendre. Pas de personnel. Potentiel de développement de nouveaux produits. Possibilité d'acquisition des murs (très bon emplacement commercial). Prix : 32 MF / 270 K€

✚ **Société spécialisée dans l'importation, la fabrication et la vente de vêtements de prêt-à-porter.** Forte notoriété. Points de vente. CA en progression constante, très bonne rentabilité. Très belle affaire avec un fort potentiel de développement. Effectif : 12 salariés. CA : entre 100 et 150 MF. Prix : 75 MF / 630 K€

✚ **Société de vente de vêtements dans galerie commerciale.** Pas d'endettement. Prix : 6,5 MF / 55 K€

✚ **Activité de boîte de nuit.** Bon emplacement. Prix : nous consulter

YC consultant

Ingenierie financiere et fiscale (défiscalisation)
Cession et Acquisition d'Entreprises - Immobilier Professionnel
Ducos - Le Forum du Centre
BP 27 802 - 98863 Nouméa - Nouvelle-Calédonie

Contact :

Yann Cherri au 76 76 46 / 26 38 38 - ycc@ycc.nc / www.ycc.nc



NOUVELLE-CALÉDONIE

✚ Salon informatique & multimédia

Du 30 octobre au 2 novembre
Le salon de l'Informatique, du téléphone, du multimédia et de l'internet

Maison des artisans, Nouville
Tél. 27 56 85 / 77 30 90

MÉTROPOLE

TECHNOLOGIE

✚ Salon Mobility for business

Du 15 au 16 octobre
Le rendez-vous majeur des décideurs en recherche de solutions mobiles adaptées à leurs métiers

CNIT Paris la Défense
www.mobility-for-business.com



AGRICULTURE BIO

✚ Vivez nature Paris 2014

Du 17 au 20 octobre
Salon de l'agriculture biologique et des produits au naturel

Grande Halle de la Villette
www.vivez-nature.com

ARTS

✚ FIAC

Du 23 au 26 octobre
Foire internationale d'art contemporain. Le lieu de rencontre annuel entre galeristes, collectionneurs, conservateurs, directeurs de musée, personnalités et amateurs

Grand Palais - Paris
www.fiac.com/fr/paris

INTERNATIONAL

DÉVELOPPEMENT DURABLE

✚ All Energy Australia

Du 15 au 16 octobre
Salon et conférence sur les technologies d'énergies renouvelables

Melbourne Exhibition & convention center
www.all-energy.com.au

FOIRE

✚ Foire internationale de Canton

Du 15 octobre au 4 novembre
Électronique grand public & électroménager, automobile & pièces détachées, machines, outils, matériaux de construction, produits chimiques, biens de consommation, cadeaux, décoration, textile et habillement, cuir...

Pazhou complex
à Guangzhou - Chine
www.cantonfair.org.cn/en



NAUTISME

✚ Gold Coast International marine expo

Du 17 au 19 octobre
Salon nautique
Gold Coast city marina & shipyard

www.gcmarineexpo.com.au

INDUSTRIE DU BOIS

✚ Timber and working with wood show

Du 24 au 26 octobre
Le grand salon australien des produits et services pour l'industrie du bois

Melbourne Exhibition & convention center
www.ixh.com.au

TOURISME VERT

✚ Waikato A&P show

Du 31 octobre au 2 novembre
Amener la campagne à la ville...
Un événement sur l'agriculture et les loisirs

Claudlands Event center à
Hamilton - Nouvelle-Zélande
www.royalshow.co.nz



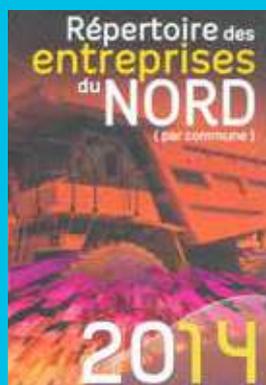
Les dates des salons sont mentionnées sous réserve.

N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

5000 ADRESSES

Cette nouvelle édition du **Répertoire des entreprises du Nord**, classé par commune puis par activité, regroupe tous les acteurs économiques de la province Nord. Tous les signes annonciateurs du dynamisme et de mutation durable sont bien présents, de l'ouverture d'antennes sur la zone VKP par de grandes entreprises de la province Sud, en passant par l'explosion du nombre de création d'entreprises. Tourisme, mines, aquaculture, pêche... la province Nord a de nombreux atouts !

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI.



Les filières de l'avenir



Le dossier du dernier numéro de **Made in** donne des pistes pour consolider et diversifier le système productif calédonien, riche d'un tissu artisanal bien développé. Protection des outils de production contre la concurrence extérieure, création de nouveaux secteurs porteurs, le territoire possède des cartes à jouer pour faire émerger des filières, traditionnelles ou innovantes. Et, comme toujours, le magazine de la FINC met en lumière l'actu des industriels.

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI.

TROUVER SA VOIE

Lancer son entreprise et sémanciper ou rester salarié et évoluer ? Le dossier de **Management** décortique les options et interroge de nombreux managers et cadres d'entreprise. Les deux voies semblent se croiser et être complémentaires. Brèves, portraits, histoires d'entreprises et d'entrepreneurs, innovation, le magazine des managers fourmille de parcours inspirants.

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI.



L'eau : question centrale



Avec un état de sécheresse déclaré, **VKP Infos** consacre un dossier à la question de l'eau : affectation de la ressource, juste prix, préservation de cette eau rare et vitale pour l'environnement. Toute l'actualité économique du nord est également mise en lumière. À noter que la province Nord était à l'honneur en province Sud en juillet dernier, avec deux Jueidis du Centre-Ville qui lui étaient consacrés, dont un animé par Koniambo Nickel SAS.

Disponible chez les dépositaires de presse
Prix : 500F

LE COIN DU LIVRE

Les stratégies absurdes *Comment faire pire en croyant mieux faire*

Ce livre se présente comme un bêtisier de quelques décisions managériales absurdes. Au tragi-comique des exemples choisis, succède une analyse rigoureuse des méthodes modernes de management.

« Voilà un livre que tout économiste, apprenti économiste, spécialiste en ressources humaines, chef du personnel, ingénieur, syndicaliste, patron, président de la République et conseiller du président de la République devraient lire. Et

que les microéconomistes qui croient aux vertus des prix, des incitations, des récompenses, des indicateurs, du "travailler plus pour gagner plus" devraient apprendre par cœur, pour éviter de continuer à écrire trop souvent des bêtises. ».

Lu dans *Alternatives économiques*.

Par Maya Beauvallet
Éditions du Seuil, 2009, 150 pages, 14 €.





Direction des Sports et des Loisirs
Direction de l'Environnement
Direction de la Culture
Direction des Ressources Humaines
Direction du Développement Rural
Direction des Finances
Direction du Système d'Information
Direction Juridique et d'Administration générale
Service de la Communication

LE
CENTRE
ADMINISTRATIF
DE LA
PROVINCE SUD

➔ **6, ROUTE DES ARTIFICES**
BAIE DE LA MOSELLE - NOUMÉA

➔ Ouvert lundi au vendredi sans interruption de

➔ de 7 h  à  18 h

➔ Avec un numéro unique pour vous renseigner

ACCUEIL
20 30 40

LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

TOUJOURS + CONNECTÉ TOUJOURS + MOBILE!



Informations, actualités en direct, conférences de presse, événements ponctuels, réunions politiques, vidéos... Où que vous soyez, ne manquez plus aucune actualité du pays avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ; site internet, Facebook, Twitter, application smartphone et même tablette, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie se met à l'heure du numérique et vous suit partout !



/GouvNC



@GouvNC

NOUVEAU

 www.gouv.nc



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE